

# Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs

• PAGE 3



# Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

LUNDI 12 FÉVRIER 2024 - 2 CHÂBANE 1445  
N° 8172 - PRIX 10 DA

FORUM DES PAYS  
EXPORTATEURS DE GAZ  
**Le sommet d'Alger**  
revêt un intérêt  
particulier

• PAGE 2

## PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

# LA BANQUE MONDIALE FÉLICITE L'ALGÉRIE



L'administrateur représentant la circonscription à laquelle appartient l'Algérie au niveau du conseil d'administration du groupe de la Banque mondiale, Sayed Tauqir Hussain Shah, a «félicité l'Algérie pour sa vision, ses performances et sa réactivité qui lui ont permis de maintenir une trajectoire de croissance stable, et ce, en dépit des impacts des multiples crises qu'a connues le monde, notamment avec l'avènement de la pandémie de la Covid-19».

• LIRE EN PAGE 2

CANTINES SCOLAIRES

## Le défi des repas chauds

• PAGE 12

SOLIDARITÉ RAMADHAN

## Les ministères se mobilisent

• PAGE 7

## PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

# La Banque Mondiale félicite l'Algérie

**S**elon un communiqué du ministère, cette rencontre «s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'une compréhension approfondie par Shah (de nationalité pakistanaise), du contexte économique et social de l'Algérie et des défis auxquels sont confrontés notre pays et les pays de la région». Au cours de leurs échanges, le ministre des Finances a fait part à son interlocuteur de «l'engagement résolu de l'Algérie dans un programme de réformes économiques ambitieuses», qui visent principalement à «promouvoir un développement économique durable et inclusif, centré sur le développement humain», selon le communiqué.

Ces réformes s'articulent, a-t-il souligné, autour de plusieurs axes stratégiques visant le lancement et la mise en œuvre d'initiatives ayant pour principal objectif «l'amélioration de la gouvernance économique et la consolidation des fondements d'une croissance économique solide, durable et inclusive».

Dans ce sens, Faïd a précisé que l'Algérie a franchi des étapes «importantes» dans son processus de réformes, en adoptant, durant ces derniers mois, des lois clés sur, entre autres, les finances publiques, l'investissement, la monnaie et les banques, les marchés publics ainsi que la comptabilité publique. Ces textes réformateurs, a-t-il poursuivi, «témoignent de l'engagement de l'Algérie à créer un environnement économique propice à la croissance et à l'investissement productif, tout en renforçant la transparence et la stabilité financière». Sur un autre plan, Faïd a mis en avant l'importance accordée par l'Algérie à la ges-

**LE MINISTRE DES FINANCES, LAËZIZ FAÏD, A REÇU, HIER À ALGER, L'administrateur représentant la circonscription à laquelle appartient l'Algérie au niveau du conseil d'administration du groupe de la Banque mondiale, Sayed Tauqir Hussain Shah, avec lequel il a évoqué les défis économiques et sociaux de l'Algérie et de la région.**



tion des risques climatiques, reconnaissant leur impact considérable sur le développement socio-économique, à travers une meilleure résilience et l'adoption de stratégies d'adaptation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau, ce qui s'est traduit par un important programme d'investissement pour desserrer la contrainte du stress hydrique à travers, notamment, la réalisation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer. De plus, l'Algérie s'engage activement dans la transition vers les énergies renouvelables, contribuant ainsi à

lutter contre le changement climatique, tout en démontrant son engagement «ferme» en faveur d'un développement durable et respectueux de l'environnement, ajoute-t-il.

#### DES PROJETS RÉGIONAUX INTÉGRATEURS

Au plan régional, Faïd a indiqué que l'Algérie accorde une grande importance aux défis auxquels font face les pays du continent africain et plus particulièrement ceux du Sahel. Outre des opérations récurrentes s'inscrivant dans un élan de solidarité avec ces pays, l'Algérie œuvre pour la promotion d'un certain nombre de projets régionaux inté-

grateurs et à fort impact sur le développement (route transsaharienne, dorsale de fibre optique, gazoduc, liaisons routières...). Il a exhorté son interlocuteur pour que la Banque mondiale, au même titre que les autres banques multilatérales de développement, puisse intensifier sa collaboration avec les pays africains. De son côté, Shah «a félicité l'Algérie pour sa vision, ses performances et sa réactivité qui lui ont permis de maintenir une trajectoire de croissance stable et ce, en dépit des impacts engendrés par les multiples crises qu'a connues le monde, notamment la pandémie du Covid-

19», selon la même source. L'Algérie qui pourrait, selon Shah, partager son «expérience réussie» en matière de gestion des crises, est «invitée à participer comme leader à la prochaine réunion du Caucus africain, dans la mesure où l'ensemble de ses réformes engagées s'alignent parfaitement avec la vision de la Banque mondiale». En termes de coopération, Shah a pris acte des besoins exprimés par le ministre des Finances en faveur d'une collaboration renforcée, notamment dans les domaines du partage de connaissances, du renforcement des capacités et du soutien technique. «Ces échanges ouvrent la voie à des transferts de savoir dans des domaines clés où la Banque mondiale dispose d'un avantage comparatif et d'une expertise avérée, renforçant ainsi les bases d'une coopération entre les deux parties», est-il souligné dans le communiqué. Il convient de rappeler que le conseil d'administration du groupe de la Banque mondiale (Bird, IDA et SFI), qui compte 25 membres, est l'organe de gouvernance suprême de l'institution, chargé de prendre les décisions stratégiques et politiques. Composé de représentants des pays membres, il approuve les prêts, les politiques opérationnelles et les budgets. Son rôle est crucial dans la définition des orientations de la Banque mondiale en matière de développement économique et social dans le monde.

Le poste d'administrateur pour la circonscription à laquelle appartient l'Algérie est occupé en alternance avec le Pakistan. Pendant sa visite en Algérie, Shah aura à rencontrer d'autres membres du gouvernement ainsi que des représentants d'institutions nationales, selon le communiqué.

## FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

### Le Sommet d'Alger revêt un intérêt particulier

**A** l'occasion de la tenue à Alger, fin du mois en cours, du 7<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), le ministère de la Communication a organisé, hier en son siège, une conférence-débat animée par l'expert syrien Assef Molhem, directeur général du Centre de recherches scientifiques et techniques (JSM-CSER) de Moscou.

Placée sous le thème : «Le rôle de l'énergie dans la détermination des relations internationales», la conférence a vu la participation du ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, des responsables d'organes de presse publics et privés, de journalistes et du directeur général de l'Institut national d'étude de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed.

Qualifiant le prochain Sommet du GECF d'évènement d'une grande importance, l'expert a fait observer que sa tenue dans notre pays devrait donner aux décisions qui y seront adoptées une plus grande vigueur, grâce au pouvoir de persuasion qui lui est reconnue, à son rayonnement ou à sa diplomatie active. Selon lui, il est fort probable que le Sommet

soit couronné par l'adoption du principe d'aller, dans le futur, vers l'institution d'une organisation de pays exportateurs de gaz, similaire à l'Opep, afin de mieux maîtriser l'évolution des prix de cette énergie sur les marchés internationaux et contribuer à leur stabilité. «L'on s'attend à ce que la tenue de ce Sommet en Algérie puisse permettre aux pays du Forum de se consulter et de discuter des problèmes liés au gaz, mais cela pourrait aussi être le début de l'élaboration d'un document de travail qui verra à l'avenir l'institution d'une nouvelle organisation», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «La rencontre d'Alger sera particulière, compte tenu de l'aura dont jouit le pays et ses relations excellentes avec les pays exportateurs et consommateurs de gaz».

Tout en mettant en avant l'importance que revêt le gaz naturel dans les relations économiques internationales et dans la concrétisation des projets de transition énergétiques engagés par beaucoup de pays, Assef Molhem a rappelé que les alliances et autres cartels régionaux se sont constitués ces dernières décennies dans le but de s'imposer sur le marché énergétique mondial. «L'Algérie, de par sa



position géographique stratégique donnant accès aux marchés européens, ne peut être concurrencée par aucun autre pays, même si certains pays d'Afrique sont de grands producteurs de gaz», a assuré le conférencier. Quant à l'impact que pourraient avoir les conflits et les tensions géopolitiques actuels sur le marché de l'énergie, Molhem a appelé à ne pas «trop exagérer sur cette question», affirmant que les pays occidentaux «provoquent ces tensions et profitent de cette conjoncture pour servir leurs intérêts». Il a estimé qu'en ce qui concerne l'Algérie et la Russie, contrairement à ce qui se dit dans certains milieux, «les deux pays ne se disputent pas le marché européen, du fait

qu'ils approvisionnent des régions différentes et leurs clients ne sont pas les mêmes.»

En réponse à une question sur la possibilité que certains pays exportateurs de gaz recourent à cette «arme économique», comme ce fut le cas pour les pays exportateurs de pétrole en 1973, l'expert a estimé qu'en temps de conflit, «il ne s'agit pas seulement de disposer d'une arme, mais aussi de posséder une souveraineté et une puissance politique». Notons par ailleurs que le ministère de la Communication a initié une série de conférences dont le thème se rapporte à la tenue du 7<sup>e</sup> Sommet du GECF et à la problématique du gaz naturel.

■ Lyes Mechti

**Horizons**

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ**

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

## Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Mexique, d'Italie et de Serbie auprès de l'Algérie, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, les lettres de créance des ambassadeurs suivants : son Excellence Monsieur José Ignacio Madrazo Bolivar, en sa qualité d'ambassadeur des Etats-Unis mexicains, Son

Excellence Monsieur Alberto Cutillo, en sa qualité d'ambassadeur de la République italienne, son Excellence Mme Ana Petkovic, en sa qualité d'ambassadrice de la République de Serbie», lit-on dans le communiqué. «La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf», selon la même source.

### JOSÉ IGNACIO MADRAZO BOLIVAR, AMBASSADEUR DU MEXIQUE Promouvoir davantage les liens de coopération



Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis mexicains en Algérie, José Ignacio Madrazo Bolivar, a affirmé que la célébration par l'Algérie et son pays du 60<sup>e</sup> anniversaire de leurs relations diplomatiques constituait une occasion pour consolider les liens de coopération et d'amitié entre les deux pays. A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, José Ignacio a déclaré: «C'est avec une grande fierté et une immense joie que je présente mes lettres de créance en tant qu'ambassadeur des Etats-Unis mexicains auprès de la République algérienne démocratique et populaire, sous la présidence de son Excellence, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Après avoir rappelé l'importance des relations bilatérales, les deux parties, poursuit-il, ont mis en avant «les positions communes des deux pays vis-à-vis des plus importantes questions internationales, outre l'importance que représente le Mexique pour l'Algérie». A ce propos, José Ignacio a indiqué que la célébration par l'Algérie et le Mexique du 60<sup>e</sup> anniversaire de leurs relations diplomatiques, «nous offre l'opportunité de consolider davantage les liens de coopération et d'amitié et de les promouvoir à des niveaux meilleurs». Dans ce sens, l'ambassadeur mexicain a fait état de «nombreux projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de la célébration de cet important anniversaire».

### ALBERTO CUTILLO, AMBASSADEUR D'ITALIE Consolider les relations fraternelles



Le nouvel ambassadeur de la République italienne en Algérie, Alberto Cutillo, s'est félicité des relations fraternelles entre son pays et l'Algérie, affirmant qu'il œuvrera à leur consolidation. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Cutillo a indiqué «avoir remis les lettres de créance, signées par le Président italien, Sergio Mattarella, au président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune». «C'est un honneur pour moi d'être nommé ambassadeur d'Italie auprès de ce merveilleux pays et du peuple algérien frère. J'assume la responsabilité d'aller de l'avant pour consolider les relations fraternelles entre les deux pays et faire de mon mieux pour atteindre cet objectif», a-t-il souligné.

### M<sup>me</sup> ANA PETKOVIC, AMBASSADRICE DE SERBIE «Œuvrer à réaliser une vision commune à l'avenir»



La nouvelle ambassadrice de la République de Serbie à Alger, M<sup>me</sup> Ana Petkovic, a affirmé, hier, que la Serbie était déterminée à promouvoir ses relations de partenariat et de coopération avec l'Algérie et à renforcer le dialogue politique entre les deux pays. «J'ai eu l'honneur de remettre, ce jour, au président de la République, mes lettres de créance signées par le président serbe, M. Aleksandar Vucic, m'accréditant en qualité d'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République algérienne démocratique et populaire», a déclaré M<sup>me</sup> Petkovic après avoir remis ses lettres de créance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «C'est pour moi un grand honneur et une immense fierté de représenter la République de Serbie auprès de l'Algérie. Nos deux pays partagent 62 ans de relations diplomatiques, établies durant la glorieuse Guerre de libération et frappées du sceau de l'amitié», a ajouté la nouvelle ambassadrice serbe, après avoir remercié le président de la République «pour cette rencontre exceptionnelle et l'accueil» qui lui a été réservé. M<sup>me</sup> Petkovic a affirmé que la Serbie «est déterminée à consolider ses relations de partenariat et de coopération avec l'Algérie et à renforcer le dialogue politique entre les deux pays», soulignant qu'elle s'emploiera, au cours de sa mission diplomatique en Algérie, à «promouvoir les relations fraternelles entre les deux pays et les peuples algérien et serbe et œuvrer à réaliser une vision commune à l'avenir».

### ● LARBAOUI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA TURQUIE Concrétiser la vision stratégique des relations bilatérales

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, Muhammet Mucahit Kucukyilmaz, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de l'audience qui s'est déroulée au Palais du gouvernement, les deux parties «se sont félicitées des relations privilégiées existant entre les deux pays frères et ont passé en revue les différents aspects de la coopération bilatérale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays, tenue à Alger en novembre 2023, sous la présidence des dirigeants des deux pays, en vue d'aller de l'avant dans la concrétisation de la vision stratégique des relations bilatérales, définie par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan», a précisé la même source. Les deux parties ont également affiché «leur volonté commune de poursuivre le renforcement de la coopération entre les deux pays dans divers domaines, et le parachèvement des projets et des activités de coopération et de partenariat inscrits à l'agenda de coopération bilatérale», note le communiqué. Elles ont, en outre, relevé «avec satisfaction, la convergence de vues sur les questions d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne», condamnant, à ce propos, «l'agression brutale, le génocide et le déplacement forcé que subit le peuple palestinien frère de la part de l'occupation israélienne», conclut le communiqué.

### ● LE PREMIER MINISTRE REÇOIT L'AMBASSADEUR DU VIETNAM Volonté commune de renforcer la coopération

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, hier au Palais du gouvernement (Alger), l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, Tran Quoc Khanh, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les entretiens ont porté sur «les relations historiques d'amitié et de solidarité existant entre l'Algérie et le Vietnam», a précisé la même source, ajoutant que les deux parties ont passé en revue «les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats de la Commission mixte, tenue en octobre 2023, notamment dans les domaines économique, de l'investissement, social et culturel». Les deux parties ont affiché «leur volonté commune de promouvoir la coopération entre les deux pays à des niveaux supérieurs et à de plus larges perspectives», conclut le communiqué.

### L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À BUDAPEST

## «Les relations algéro-hongroises connaissent une dynamique dans divers domaines»

L'ambassadeur algérien en Hongrie et en Slovaquie, Abdelhafid Allahoum, a affirmé que les relations algéro-hongroises connaissent une dynamique dans divers domaines, soulignant que les deux pays ont de nombreuses opportunités pour renforcer leurs relations et les hisser à la hauteur de leurs aspirations. Dans un entretien accordé à la revue hongroise «Kék Duna» (Danube Bleu), le diplomate algérien s'est félicité des relations d'amitié et de respect mutuel entre les deux pays, qui remontent à la Révolution algérienne où Budapest avait affiché, durant cette période, sa solidarité en apportant son aide humanitaire à l'Algérie et en soutenant sa presse de l'époque et son programme radiophonique «la Voix de l'Algérie» qui a diffusé la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et suivi toutes les étapes de la guerre de Libération nationale. Allahoum

a, en outre, mis en avant la contribution de la Hongrie à la formation des compétences algériennes en envoyant des enseignants, des médecins et des ingénieurs en Algérie après l'indépendance du pays.

Evoquant les relations entre les deux pays dans les domaines politique et économique, Allahoum a souligné qu'elles connaissent «une dynamique» dans divers secteurs, ajoutant qu'il y a encore de nombreuses opportunités que les deux pays peuvent exploiter pour les promouvoir et les renforcer. Les deux pays partagent également les vues sur nombre de défis communs, a-t-il fait savoir. Le diplomate a salué les nombreux accords de coopération conclus dans le domaine commercial avec la création du Conseil d'affaires algéro-hongrois pour renforcer les échanges commerciaux, et dans les domaines agricole, de la gestion des

eaux, du développement des télécommunications, du numérique, de la formation et l'enseignement professionnels, des archives, de la formation diplomatique, du tourisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, outre la coopération dans le cadre du programme de bourses hongrois qui délivre près de 100 bourses d'études en post-graduation chaque année aux étudiants algériens.

L'ambassadeur a ajouté que les deux parties, algérienne et hongroise, œuvrent actuellement à élargir leur coopération à d'autres domaines, dont la culture et les arts, la formation à l'utilisation des énergies propres pour la production d'électricité, l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que l'investissement et le développement des petites et moyennes entreprises (PME), d'autant plus que la nouvelle loi algérienne sur l'investissement

accorde de nombreux avantages dans ce cadre. Il a, en outre, indiqué que l'Algérie tend à renforcer ses relations avec la Hongrie et à les hisser à la hauteur des liens historiques entre les deux pays. Le diplomate algérien a également évoqué, lors de l'entretien, deux événements importants ayant marqué les relations algéro-hongroises en 2023, à savoir la tenue de la 3<sup>e</sup> session de la Commission économique mixte algéro-hongroise à Budapest en février 2023, qui a permis de fixer de nouveaux domaines de coopération, ainsi que la visite du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en Hongrie en septembre dernière visite qui a insufflé un nouvel élan aux relations bilatérales et qui a permis d'aborder plusieurs questions politiques et économiques d'intérêt commun.

ABSENTÉISME, INTERPELLATION DU GOUVERNEMENT...

# Le débat sur le règlement intérieur de l'APN se poursuit

**LE DÉBAT** autour du règlement intérieur de l'APN s'est poursuivi, hier, à huis clos. Les députés sont déterminés à saisir cette opportunité afin d'améliorer la performance du Parlement, notamment en renforçant leurs prérogatives, libérant l'initiative législative et assurant un contrôle efficace du travail de l'Exécutif et des différents secteurs gouvernementaux.

Le président de l'APN, Brahim Boughali, s'est engagé à mener le débat jusqu'au bout, et ce, en permettant à l'ensemble des députés de s'exprimer autour du règlement intérieur qui les concerne en premier. Bien que le débat a eu lieu à huis clos, quelques députés ont accepté de fournir des éclaircissements sur les points ayant suscité des divergences et les nouveautés saluées par la majorité des parlementaires. Pour Messaoud Zerkaoui, député du MSP, la mouture initiale du règlement intérieur contient quelques rajouts positifs tels que la création d'un dixième poste de vice-président de l'Assemblée en plus de l'instauration de deux nouvelles commissions sur l'environnement et la numérisation. Il a fait savoir que le texte a abordé également la question des absences des députés. Toutefois, le projet n'a pas mis l'accent sur le droit accordé à l'opposition parlementaire qui peut convoquer une séance mensuelle en vertu de l'article 116 de la Constitution. Zerkaoui a souligné que le fait de restreindre le député à une seule question orale par mois ne sert pas le



travail législatif basé sur le contrôle de l'action de l'Exécutif, expliquant que le délai de réponse aux questions orales est en faveur du pouvoir exécutif.

Le député Mohamed Hanouni du Front El Moustaqbal a tenu à rappeler, pour sa part, que cet amendement qui intervient après 25 années

d'attente, a pour objectif de conformer le règlement aux nouveautés contenues dans la loi fondamentale du pays. Il a indiqué que la révision du règlement intérieur de l'APN a concerné essentiellement le point relatif à l'immunité parlementaire et la présence effective des députés durant les séances plénières.

Hanouni retient des dispositions positives concernant l'augmentation du nombre de vice-présidents de l'Assemblée et de celui des commissions permanentes. Au sujet des absences des élus, il a relevé que cette question a fait l'objet d'un large débat et il semble que les députés se sont entendus à empêcher les

absentéistes d'occuper des postes de responsabilité au sein des instances de l'APN au lieu de recourir aux plénières consacrées au vote des lois exigeant le quorum, les groupes parlementaires sont désormais obligés de responsabiliser les députés sur l'importance de leur présence. S'agissant du contrôle parlementaire, Hanouni a affirmé que la majorité des députés ont demandé l'annulation de l'article stipulant que l'élu a le droit de poser deux questions orales par mois à l'Exécutif, faisant remarquer que les élus du peuple ont demandé d'ajouter des questions à caractère urgent.

Le député Hamou Mohamed du mouvement El Bina a affirmé, quant à lui, que ce projet de règlement intérieur a un caractère plutôt administratif, car il met l'accent surtout sur les devoirs et les obligations des députés. Il a indiqué que les interventions des députés lors des séances plénières organisées à huis clos se sont articulées essentiellement sur la question relative à la programmation des questions orales et leur limitation à deux questions par mois. L'article abordant le registre des absences des députés a été le plus grand point de discorde, indique-t-il, en soulignant que «le député qui représente 120.000 habitants ne peut pas subir un traitement administratif». Il estime que cette question relève de la conscience des parlementaires qui doivent honorer la confiance placée en eux par le peuple. A propos de la levée de l'immunité parlementaire, Hamou a déclaré que cet article a besoin de davantage de clarification, suggérant de poursuivre juridiquement l'élu après la fin de son mandat parlementaire.

■ Aya Malak

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES

## Actions et défis de l'ANPDP dans les secteurs ministériels

Dans le cadre de ses initiatives proactives, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) annonce la tenue d'une série de tables rondes visant à promouvoir la culture de la sécurité des données avec les organismes impliqués dans cette dynamique. Ces tables rondes marquent une première phase où l'ANPDP se penchera sur la conformité des traitements de données à caractère personnel dans les différents secteurs ministériels. Cette action vise à sensibiliser sur l'importance d'une mise en œuvre rigoureuse des normes en matière de protection des données en Algérie.

Ces rencontres fourniront une plateforme permettant d'explorer en profondeur les pratiques actuelles de traitement des données au sein des ministères, ainsi que les mesures à mettre en place pour garantir la conformité avec la législation en vigueur. C'est dans cette optique constructive toujours que l'ANPDP cherche à évaluer la conformité des traitements de données en se penchant sur les défis rencontrés par les ministères, les meilleures pratiques mises en œuvre et les plans d'action éventuels pour renforcer la protection des données. L'ANPDP réaffirme, ainsi, son engagement envers la transparence et la coopération active avec les différents secteurs afin de créer un environnement propice à l'amélioration continue des pratiques de traitement des données à caractère personnel en Algérie. Par ailleurs, rien n'exclut de voir ces tables rondes s'étendre à d'autres acteurs, y compris le secteur privé, dans

une approche inclusive qui vise à consacrer une certaine conformité dans la protection des données à travers tout le pays. Mustapha Maâzouz, expert international en management, souligne que «cette initiative vise à éviter l'utilisation des données à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été mises à disposition». Il explique que «cette démarche, qui doit toucher les administrations des différents secteurs, a pour objectif de contrer la cybercriminalité, notamment le vol et l'exploitation illicite d'informations à des fins criminelles». Toutefois, Maâzouz met en avant «le besoin d'un cadre juridique adapté, actuellement inexistant, pour traiter ces problématiques».

L'intervenant qui est, également, membre de l'Ordre mondial des experts internationaux évoque, dans ce cadre, un deuxième élément crucial, à savoir «la formation des compétences en matière de protection des sites et des technologies associées, en particulier en ce qui concerne les serveurs et les données personnelles». Il soulève, dans ce sens, la question de l'existence des ressources humaines nécessaires pour assurer la protection des données contre les cyberattaques, affirmant que «le pays dispose de compétences de haut niveau». Il reste à savoir, note-t-il, «si tous les moyens requis sont disponibles pour atteindre l'objectif escompté». En ce qui concerne les données à caractère personnel, Maâzouz met en évidence «le processus d'identification et de numérisation de tous les



citoyens algériens par le biais d'un numéro d'identification national, d'où l'importance d'un portail ouvert entre les différents ministères pour partager ces informations». Pour lui, «le numéro d'identification national est une porte d'entrée cruciale vers cette base de données», soulignant «son rôle essentiel dans la protection des informations, notamment celles liées à la santé des citoyens». Selon Maâzouz, «les autorités compétentes doivent prendre des mesures spécifiques pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles tous secteurs confondus».

Il recommande, dans ce sillage, que «tous les serveurs et data-centers soient domiciliés en Algérie» et insiste sur «la nécessité de garantir la qualité des équipements et des personnes responsables de la protection de ces données». Il suggère, dès lors, «une coordination étroite avec les universités, les centres de technologie et les organismes de recherche pour renforcer les équipes et rester à jour avec les avancées internationales dans la lutte contre la cybercriminalité».

■ Assia Boucetta

### COUR CONSTITUTIONNELLE Naceurdine Saber prête serment

Naceurdine Saber, représentant de la Cour suprême élu, a prêté serment, hier, devant le premier président de la Cour suprême, a indiqué un communiqué de la Cour constitutionnelle. «Conformément aux articles 91-7, 92-1, 186 et 188 de la Constitution, et en vertu du décret présidentiel 24-62 du 1<sup>er</sup> février 2024, modifiant le décret présidentiel 21-455 du 16 novembre 2021, relatif à la publication de la composition nominative de la Cour constitutionnelle, Naceurdine Saber, représentant de la Cour suprême élu, a prêté serment le 11 février 2024 devant le premier président de la Cour suprême», précise la même source. La prestation de serment s'est déroulée «en présence du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, des membres de la Cour constitutionnelle et de nombre de responsables et de magistrats», conclut le communiqué.

## PLATEFORME NUMÉRIQUE DU FONCIER ÉCONOMIQUE

# Validation de 172 dossiers en une semaine

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (AAPI) a déclaré, hier, qu'un fort engouement des opérateurs économiques est enregistré depuis le lancement, il y a une semaine, de la plateforme numérique du foncier économique.**

Le responsable de l'AAPI, Omar Rekkache, a fait savoir que des assiettes foncières sont disponibles, ce qui peut répondre aux attentes des opérateurs, notamment à moyen terme, soit d'ici à la fin 2025. «Selon les derniers chiffres arrêtés samedi matin, 172 dossiers de demande de foncier ont été validés, un nombre appelé à augmenter rapidement», a-t-il fait savoir sur les ondes de la Radio nationale.

L'administration domaniale a livré trois listes de foncier disponible, dont la première contient 425 assiettes d'une superficie de 223 ha, la deuxième, 155 assiettes avec 322 ha et la dernière a trait au foncier récupéré, représentant des actifs non exploités d'entreprises économiques. Sans verser dans le détail, il a ajouté que la concertation avec l'administration domaniale se poursuit et l'opération est toujours en cours. Selon lui, toute l'offre disponible sur le territoire national sera mise à la disposition des investisseurs, assurant que la concertation avec les autorités locales est perma-



Ph. : Fouad S. / Archives

nente. «L'étape est cruciale, d'autant qu'elle marque la dernière étape de l'édifice de construction du nouveau dispositif d'investissement», a-t-il proclamé. Rekkache a indiqué qu'une importante superficie a été récupérée de l'actif qui était auparavant géré par le groupe public Divendus. «Au niveau de 20 wilayas, nous avons enregistré 3.713 ha. Cette disponibilité va faire l'objet d'un assainissement sur tous les plans, notamment du point de vue

juridique», a-t-il avancé. Évoquant les offres mises sur la plateforme numérique, Rekkache a affirmé que l'AAPI procède progressivement pour toucher l'ensemble des wilayas. Actuellement, l'offre mise à la disponibilité des opérateurs se répartit sur 19 wilayas. «Même dans ces wilayas, nous n'avons pas affiché tout le portefeuille disponible», a-t-il fait observer, en donnant l'exemple de Bejaïa où il a été récéncé 135 fonciers disponibles,

dont seulement 35 ont été introduits dans ladite plateforme.

Selon lui, cette démarche permet aux opérateurs de mieux préparer leur demande d'obtention de foncier. Et de préciser que l'octroi du foncier répond à des exigences préalablement établies. «Il ne suffit pas de déposer une demande, mais de présenter un projet mûr accompagné de toutes les études y afférentes, notamment d'ordre technico-économique», a-t-il indiqué, avant de

signaler que s'ajouteront d'autres critères qui répondent à des choix stratégiques.

### 104 PROJETS D'INVESTISSEURS ÉTRANGERS

L'orientation du foncier économique, a-t-il fait observer, se fera en fonction de la nature du projet. «L'Etat a le droit d'orienter le foncier vers des projets qui s'inscrivent dans des secteurs prioritaires», a-t-il précisé. Il soulignera que la priorité sera accordée aux projets à forte valeur ajoutée et pourvoyeurs d'emplois durables. La capacité financière des opérateurs constitue également l'un des principaux critères d'éligibilité au foncier économique, a-t-il dit. «Nous encourageons les opérateurs qui ont une capacité financière à développer leur investissement et aller vers l'exportation», a-t-il poursuivi.

A l'en croire, la démarche vise à consolider la diversification économique et favoriser tous les projets, dont la vocation est de valoriser les ressources locales. Pour ce qui est du nombre de projets à l'AAPI, il s'élève à 5.615, dont 30% sont en cours de réalisation. Et de préciser que 104 impliquent des investisseurs étrangers. L'AAPI a notifié des intentions d'investissement, dont le montant dépasse les 13 milliards de dollars, notamment dans les domaines des mines et de l'industrie. Les discussions sont à un stade «très avancé». Rekkache a annoncé que des géants de l'industrie malaisienne, une société russe et deux firmes chinoises ont exprimé leur souhait d'investir en Algérie, principalement dans l'industrie de l'acier et de l'aluminium.

■ WassilaOuldHamouda

## FORMATION DE PLUS DE 3.000 ÉTUDIANTS PORTEURS DE PROJETS Répondre aux besoins en management, marketing et commerce

Les porteurs de projets et les clubs scientifiques universitaires voient d'un bon œil le lancement de la première session de formation sur l'entrepreneuriat qui concernera, dans un début, 700 étudiants. Le but est d'encadrer à terme 3.700 étudiants porteurs de projets. «Nous sommes appelés à renforcer nos compétences afin de transformer nos idées en entreprises ou en start-up. Avoir la capacité de proposer des idées créatives est un acquis pour les étudiants et les porteurs de projets, mais ce n'est pas suffisant. Nous avons besoin de développer des compétences en management en démarrant de la simple planification et définition de nos objectifs jusqu'à l'organisation et la gestion de nos projets, du temps et de nos ressources», indique le président du Club formation des compétences à l'École nationale supérieure de management de Koléa (Tipasa), Ali Aymen Ouchène.

En termes de formation, soutient-il, les étudiants porteurs de projets ont besoin de coaching dans la communication, avec leurs futurs personnels comme avec leurs clients et partenaires ou associés, dans les négociations de contrats, le développement des ressources humaines et du leadership et dans la gestion des risques. «Avant de nous lancer, nous avons besoin de savoir quels seront les risques exacts auxquels nous serons confrontés et comment nous devrions y faire face. Apprendre aussi comment étudier le marché et en connaître les tendances avant la mise en place des business model canvas pour répondre aux exigences et aux besoins des clients ciblés», souligne-t-il. Les porteurs de projets, poursuit-il, ont besoin également d'avoir des notions en marketing, notamment numérique, et de maîtriser les outils permettant



d'analyser le comportement des clients, d'identifier leur profil et prendre les décisions stratégiques nécessaires. «Le développement de nouveaux produits ou services exige de la créativité et la capacité de s'adapter aux changements et à l'évolution du marché. À cela, s'ajoute la nécessité de maîtriser les aspects financier et juridique du monde des affaires et d'être ainsi aux normes exigées», estime-t-il.

### RÉDUIRE AU MINIMUM LES RISQUES D'ÉCHEC

La représentante du club scientifique Blue Gold, à l'École nationale supérieure d'hydraulique, Rihab Bouhaf, assure, pour sa part, que c'est la formation qui garantit la réussite d'une aventure entrepreneuriale. «La formation est indispensable. Mais plus elle est courte, plus c'est mieux pour nous. Nous avons besoin de formations courtes, rapides et efficaces afin de démarrer nos projets au plus vite et dans les meilleures conditions possibles», dit-elle, insistant sur le financement des projets. Avant toute chose, selon elle, les porteurs de projets doivent avoir une idée des différents types de financement qui leur sont

dédiés et savoir comment y accéder. «Il est essentiel pour nous de nous lancer sans trop de tracés, et ce, en réduisant au maximum les risques d'échec. Nous devons apprendre à minimiser ces risques, à faire des études de marché et savoir comment introduire nos premières ventes et nous positionner sur ce marché», confie-t-elle. Sans oublier évidemment, rappelle-t-elle, des formations sur l'ensemble des étapes de création d'entreprise ou de start-up et sur l'élaboration des business-plan et de stratégies commerciales pour booster les chances de succès.

Pour la porteuse de projets dans le secteur de l'irrigation agricole Khadija Gherbin, cette session de formation sera un véritable soutien pour elle, car elle va lui permettre de mieux préparer le terrain avant de se lancer. «Ce type de formation encouragera davantage d'étudiants à se lancer dans l'entrepreneuriat, innover et développer de nouvelles idées. D'autant que ce qui nous manque le plus, c'est de savoir comment rendre commerciables nos prototypes», conclut-elle.

■ Farida Belkhiri

## BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

### Mise en place du financement en ligne

La Banque de développement local (BDL) a lancé une plateforme numérique dédiée à la demande de financement en ligne pour plus de transparence et de flexibilité, a-t-elle indiqué, hier, un communiqué. Destinée à la clientèle de la banque, professionnels, particuliers et sociétés, la plateforme permettra de contracter des financements de façon simple et rapide via le site de la banque [www.bdl.dz](http://www.bdl.dz) ou bien à travers l'application mobile Digitbdl disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, précise le communiqué. Pour ce qui est des crédits classiques, la demande de financement à distance concerne les crédits de consommation, d'investissement, les crédits pour les PME, les micro-entreprises, les grandes entreprises, les start-up et les crédits pour la promotion touristique. Concernant le financement islamique, la demande à distance concerne les particuliers pour les formules mourabaha consommation, mourabaha véhicule et la location-vente pour l'achat d'un foncier. Quant aux entreprises, les clients de la banque peuvent demander un financement pour mourabaha exploitation et mourabaha investissement, selon la même source. Les utilisateurs de ce service peuvent introduire les informations essentielles de leur projet, à l'instar du montant et de la durée du financement ainsi que la nature du projet. Cette plateforme propose également un modèle de financement permettant aux demandeurs d'obtenir une estimation du montant de leur financement grâce à l'opération de simulation disponible. Pour toute demande de financement en ligne, les utilisateurs du service doivent d'abord créer un compte via le lien de redirection sur le site de la banque

<https://banqueenligne.bdl.dz/auth/register>, puis cliquer sur «mes financements» et «demander un nouveau financement», choisir le type de financement souhaité et renseigner les informations requises, à l'instar du montant, de la durée, des intérêts et des garanties.

NADJIB DROUICHE,

DIRECTEUR DE L'AGENCE NATIONALE DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

# «L'Algérie s'engage dans une gestion responsable de ses ressources hydriques»

Entretien réalisé par Assia Boucetta

**LA GESTION RATIONNELLE de l'eau pendant le mois de Ramadhan est une démonstration claire de l'engagement du gouvernement envers la durabilité environnementale et le bien-être du citoyen. La gestion responsable de l'eau a été identifiée comme une priorité majeure lors de la dernière réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre. Nadjib Drouiche, directeur de l'Agence nationale des résultats de la recherche et du développement technologique et membre du Réseau parlementaire de l'environnement et du climat, reconnaît, dans cet entretien, l'importance critique de la préservation des ressources en eau, la promotion des comportements éco-responsables et l'optimisation des systèmes d'approvisionnement.**



visé à expliquer l'urgence de minimiser l'empreinte de l'eau, à optimiser l'efficacité de l'utilisation de l'eau douce et à promouvoir une gestion durable de l'eau dans le contexte d'une économie circulaire. Dans la région d'Alger et la wilaya de Tipasa, la SEAAL a initié diverses actions visant à promouvoir la diffusion, la formation et la sensibilisation environnementale dans le domaine de l'eau. L'objectif est d'encourager l'acquisition de connaissances tout en favorisant un changement de mentalité, érigeant ainsi la durabilité environnementale en principe directeur. Étant donné que la gestion de la ressource en eau est une responsabilité collective, l'adoption de bonnes pratiques par les usagers et les compagnies du service public de l'eau peut contribuer à atténuer l'épuisement des ressources en eau disponibles. Les améliorations technologiques des infrastructures d'approvisionnement en eau joueront un rôle essentiel dans la sécurisation de l'approvisionnement futur. Il est reconnu que l'une des méthodes les plus économiques et efficaces pour réduire le risque de stress hydrique est de réduire la consommation. Toutefois, en Algérie, où les modes de vie sont souvent gourmands en eau, la compréhension des facteurs qui peuvent conduire à une réduction de la consommation à long terme est cruciale. Les modèles de comportement pro-environnemental identifient deux types de comportement : rationnel, basé sur l'information, et pro-social, tenant compte de l'éthique individuelle. La plupart des consommateurs ont une évaluation irréaliste de leur consommation d'eau, en se concentrant souvent uniquement sur la consommation directe et négligeant l'utilisation indirecte de l'eau dans la production de biens. Le concept d'empreinte hydrique (Water Footprint - WF) émerge comme un outil analytique permettant d'analyser les choix de consommation de l'eau et de les transformer en pratiques plus durables.

Quelles stratégies et actions concrètes peuvent être mises en œuvre pour renforcer la sécurité hydrique, surmonter les déficits prévus entre la demande et l'offre d'eau au mois de Ramadhan et assurer une gestion durable et intégrée des ressources en eau ?

L'Algérie fait face, actuellement, à une pression sans précédent sur ses ressources en eau, phénomène exacerbé par la croissance rapide de sa population. Les projections indiquent qu'avec les pratiques actuelles, le pays se dirige inévitablement vers un déficit entre la demande anticipée et l'offre disponible en eau. Par ailleurs, la persistance d'une pénurie chronique d'eau, l'incertitude hydrologique et les phénomènes météorologiques extrêmes attribués au changement climatique sont reconnus comme étant parmi les plus grandes menaces pour la sécurité hydrique du pays. Face à ces défis complexes inhérents à la rareté des ressources en eau, une réévaluation fondamentale de la gestion de ces ressources et des services connexes s'avère impérative. Pour pallier les risques croissants liés à la sécurité hydrique, à la pénurie d'eau et à l'incertitude grandissante, des investissements substantiels dans le renforcement institutionnel, la gestion de l'information, ainsi que le développement d'infrastructures, qu'elles soient naturelles ou artificielles, s'avèrent indispensables. Dans cette optique, des outils institutionnels, tels que les cadres juridiques et réglementaires, la tarification de l'eau et les incitations doivent être déployés afin d'optimiser la répartition, la régulation et la conservation des ressources en eau.

La mise en place de systèmes d'information est également cruciale pour la surveillance des ressources, la prise de décision en situation d'incertitude, l'analyse des systèmes et la prévision des phénomènes hydrométéorologiques, avec pour objectif ultime d'assurer une gestion plus efficiente. Ainsi, explorer des investissements novateurs dans des technologies visant à améliorer la productivité, conserver et protéger les ressources en eau, ainsi que promouvoir le recyclage des eaux pluviales et usées apparaît comme une nécessité. Parallèlement, le développement de sources d'eau non conventionnelles et l'exploration de possibilités pour améliorer le stockage de l'eau, notamment par la recharge des nappes phréatiques, doivent être envisagés. La rapide diffusion et l'adaptation, ou l'application

adéquate, de ces avancées technologiques et pratiques seront incontournables pour renforcer la sécurité hydrique à l'échelle nationale. En somme, la réalisation de la sécurité hydrique nécessitera une approche intégrée et à long terme.

**Comment l'Algérie peut-elle concrètement instaurer une distribution équitable de l'eau et mettre en place des pratiques durables pour gérer efficacement ses ressources hydriques ?**

En ce qui concerne la nécessité de réviser la distribution, il serait judicieux d'accentuer davantage la mobilisation des eaux destinées à la consommation humaine, en augmentant l'utilisation des eaux usées traitées, tout en prenant les mesures nécessaires, notamment dans les secteurs agricole et industriel. En effet, la promotion de l'utilisation des eaux usées épurées, de manière régulée et conforme aux normes dans l'agriculture et l'industrie peut significativement accroître la disponibilité des ressources hydriques destinées à la consommation humaine. La rationalisation de l'utilisation des eaux agricoles par le biais de l'innovation représente également un levier essentiel pour augmenter la mobilisation des ressources en eau destinées à la consommation humaine. Cette démarche s'inscrit dans une perspective de gestion durable des ressources en eau, reflétant la volonté de concilier les impératifs de développement socio-économique avec la préservation judicieuse des précieuses ressources en eau du pays.

**Comment le problème persistant du gaspillage de l'eau peut-il être abordé de manière plus efficace au sein de la société algérienne ?**

Selon l'avis de plusieurs experts et rapports scientifiques, il est largement prévu que l'Algérie fera face à des pénuries d'eau d'ici 2050. Dans cette perspective, la gestion intégrée des ressources en eau émerge comme l'option la plus viable pour surmonter cette crise imminente, dont les signes précurseurs sont déjà perceptibles. La préservation de l'eau doit constituer une composante essentielle de cette approche, mettant particulièrement l'accent sur la sensibilisation et la participation active des citoyens.

L'intégration des enseignements islamiques sur la conservation de l'eau dans les discours des imams, le domaine éducatif et les médias pourraient jouer un rôle crucial pour sensibiliser le public à l'impératif de gérer la

pénurie d'eau. Cependant, cette initiative doit être soigneusement coordonnée et impliquer toutes les parties prenantes, s'intégrant harmonieusement dans la gestion globale des ressources en eau. Les activités de préservation de l'eau exigent des changements comportementaux, souvent de progression lente. Par conséquent, la mise en œuvre de plans d'action à long terme est essentielle, car les initiatives ponctuelles et isolées s'avèrent inefficaces. Le lancement de projets pilotes de sensibilisation du public, suivis d'ajustements pertinents, puis de leur reproduction à plus grande échelle constituent une approche judicieuse. Parallèlement, l'introduction du concept d'empreinte hydrique dans les manuels scolaires dès le jeune âge pourrait inculquer aux citoyens la valeur de la conservation de l'eau. Un exemple concret de gestion réussie de la crise de l'eau peut être tiré de la ville du Cap en Afrique du Sud, qui a évité de peu le jour zéro de la sécheresse en 2018. La ville a pris des mesures drastiques, telles que l'interdiction de remplir les piscines, de laver les voitures et la limitation de la consommation d'eau à 50 litres par jour. Une augmentation des tarifs de l'eau et la mise en place d'un nouveau système de pression ont également contribué à réduire la consommation.

**Justement comment susciter une prise de conscience significative, notamment au mois de Ramadhan ?**

Le schéma de distribution de l'eau potable

pourrait être adapté en fonction des besoins quotidiens des ménages pendant le mois sacré de Ramadhan, en particulier pour la préparation des repas. Cependant, la question de savoir si la sensibilisation de la population est suffisante pour susciter une prise de conscience effective parmi les citoyens demeure pertinente. Il est évident que la sensibilisation seule peut ne pas être entièrement efficace, et c'est ici que la vulgarisation scientifique ciblée et intelligente entre en jeu. Le ministère des Ressources en eau, à travers ses agences, telles que SEAAL, ONA, SEOR, AGIRE, investit dans des moyens innovants pour atteindre son public-cible, à savoir les décideurs politiques et les consommateurs, qu'ils soient industriels ou résidentiels. Une sensibilisation améliorée contribue, non seulement, à améliorer les moyens de subsistance des populations, en particulier dans les régions confrontées à un stress hydrique, mais aussi à soutenir une transformation sociale. Cette transformation

**Comment pouvons-nous encourager une transition vers un mode de vie écologiquement responsable, axé sur la réduction de la pollution et la conservation des ressources naturelles ?**

Le mois du Ramadhan, avec ses activités, prières et habitudes alimentaires distinctes, offre une opportunité propice à la transition vers un mode de vie vert, caractérisé par le respect de l'environnement, la réduction de la pollution, l'élimination du gaspillage et la conservation des ressources naturelles, en particulier de l'eau. L'adoption d'un mode de vie écologiquement responsable vise à améliorer la qualité de vie tout en promouvant le développement durable. Les enseignements du Saint Coran et des Hadiths guident les croyants vers les principes de justice sociale et d'équité, les incitant à pratiquer la préservation des ressources naturelles, en accordant une attention particulière à la conservation de l'eau. Selon les préceptes de l'Islam, l'eau est

considérée comme une ressource collective et un droit fondamental pour l'ensemble de l'humanité.

**Pensez-vous que les mosquées sont à même de contribuer à instiguer un changement de comportement significatif ?**

Dans le contexte islamique, les imams, en tant que leaders communautaires jouant un rôle central dans la transmission des enseignements islamiques, sont des acteurs essentiels pour sensibiliser le public à la conservation de l'eau à travers les mosquées. Pour ce faire, ils devraient bénéficier d'une formation adéquate et d'une information approfondie sur les questions liées à l'eau, notamment sur les pénuries, les pratiques de conservation et la nécessité d'engager le public. Les spécialistes de l'eau ont ainsi la responsabilité de former, éduquer et informer les imams, en mettant à leur disposition des outils et du matériel audiovisuel facilitant leur mission éducative.

■ A. B.

**LA RATIONALISATION DE L'UTILISATION DES EAUX AGRICOLES PAR LE BIAIS DE L'INNOVATION REPRÉSENTE UN LEVIER ESSENTIEL POUR AUGMENTER LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE.**

**LA PLUPART DES CONSOMMATEURS ONT UNE ÉVALUATION IRRÉALISTE DE LEUR CONSOMMATION D'EAU, EN SE CONCENTRANT SOUVENT UNIQUEMENT SUR LA CONSOMMATION DIRECTE ET NÉGLIGEANT L'UTILISATION INDIRECTE DE L'EAU DANS LA PRODUCTION DE BIENS.**

## SOLIDARITÉ RAMADHAN

# Plusieurs ministères se mobilisent

**LA PRIME DE SOLIDARITÉ RAMADHAN DEVRA ÊTRE VERSÉE AVANT LE DÉBUT DU MOIS SACRÉ. C'est du moins les instructions qu'a données hier la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme aux directeurs régionaux de l'action sociale.**

**D**ans son intervention hier lors d'une réunion de coordination avec les secteurs concernés par le programme de solidarité durant le Ramadhan en présence des représentants de ministères et de l'Observatoire national de la société civile, au centre familial de Ben Aknoun (Alger), M<sup>me</sup> Kaouter Krikou a donné instruction aux directeurs régionaux de l'action sociale d'accélérer les procédures d'octroi de la prime de solidarité qui doit être versée, selon elle, avant le début du mois sacré. Les préparatifs, qui ont débuté en novembre 2023, vont bon train et le programme de solidarité, en collaboration avec les ministères du Tourisme et de l'Artisanat, du Commerce, des Affaires religieuses et la société civile, touchent à leur fin. Le ministère de la Solidarité continuera de soutenir les familles nécessiteuses à travers l'allocation de solidarité, revue à la hausse sur décision du président de la République. En effet,



Ph. : Fouad S.

elle est passée de 3.000 à 10.000 DA. Selon elle, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations mobilisera, de son côté, des agents de contrôle pour superviser le travail des restaurants de la Rahma. Ils veilleront aussi au respect des conditions d'hygiène et de stockage des aliments. M<sup>me</sup> Krikou a souligné que l'ouverture des marchés de solidarité à travers tout le territoire national permettra aux femmes au foyer et aux familles productives d'exposer leurs produits

artisanaux. Elle a souligné l'importance d'encourager les femmes au foyer à participer à la production nationale, en offrant soutien et formation pour créer leur propre entreprise.

**SOUTENIR LES FEMMES AU FOYER**  
«Le programme intersectoriel mis en place en vue de soutenir et permettre à la femme au foyer de contribuer à la production nationale, a-t-elle affirmé, répond à la volonté du gouvernement de renforcer l'intégration de la femme dans le développement national et la création

d'entreprises conformément aux instructions du président de la République.» L'occasion se révèle également une plateforme pour les femmes d'échanger des expériences et améliorer leurs capacités de production. En 2023, 700 familles ont exposé leurs produits dans 10 wilayas. Ces marchés permettent de régler les difficultés liées à la commercialisation pour assurer l'autonomie financière des artisanes et des familles productives. La ministre a, par ailleurs, annoncé le

lancement de la quatrième édition du concours national de récitation et de psalmodie du Saint Coran organisé par le ministère de la Solidarité nationale, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, durant le mois de Ramadhan. Le représentant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a fait savoir que les préparatifs avancent à un rythme accéléré. Les directions régionales du commerce sont déjà mobilisées pour collecter des dons en nature et accompagner les associations pour l'ouverture des restaurants de la Rahma. Le DG du contrôle économique et de la répression des fraudes a fait état du renforcement des opérations de contrôle et de lutte contre la spéculation et la hausse des prix des produits de première nécessité.

Pour le directeur général de l'artisanat au ministère du Tourisme, Kamel-Eddine Bouam, le secteur compte 145.000 artisanes, dont 85.000 spécialisées dans l'artisanat artistique. «Le mois de Ramadhan sera l'occasion d'écouler leurs marchandises», a-t-il fait remarquer. Pour le directeur de l'enseignement coranique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Messaoud Meyad, les imams seront associés aux campagnes de sensibilisation et de lutte contre la spéculation. Ils contribueront aussi à la collecte et à la distribution de la zakat. Le secteur procédera à la distribution de 5.000 exemplaires du Coran en braille, en Algérie et à l'étranger.

■ Samira Beladed

### PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

## Il n'y aura pas de pénurie

L'Union générale des commerçants et artisans Algériens (UGCAA) se met à l'heure du Ramadhan. Des mesures sont déjà prises et des plans d'action sont mis en place pour garantir la disponibilité des produits de large consommation, freiner la hausse des prix et lutter contre la spéculation. C'est ce que nous a déclaré, hier, son secrétaire national chargé des finances, Abdelkader Boucherit. Il a indiqué que des réunions sont organisées chaque semaine au niveau local avec les services de la direction du commerce, la chambre de commerce et les représentants des chambres de l'agriculture pour discuter de la disponibilité des produits essentiels durant le mois sacré, affirmant que l'UGCAA a procédé à la mise en place de cellule de suivi des préparatifs. Il a, également, annoncé l'ouverture de nouveaux marchés de proximité communément appelés marchés de la Rahma. «Ces marchés garantiront la vente directe de produits alimentaires du producteur au consommateur, ce qui contribuera à faire baisser les prix», soutient le responsable. A cela s'ajoute l'installation de cellules de suivi au niveau des bureaux de wilayas pour superviser l'évolu-

tion du marché avant et pendant le Ramadhan à travers des rapports hebdomadaires sur l'état des lieux des marchés pendant cette période. Le suivi concernera et l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires et les prix appliqués. En outre, l'UGCAA lancera des campagnes de sensibilisation en direction des commerçants sur la nécessité de ne pas pratiquer de marges bénéficiaires exagérées, pouvant fragiliser le pouvoir d'achat des ménages.

Selon lui, les commerçants doivent contribuer à la régulation du marché en adoptant les bonnes pratiques commerciales en évitant de tomber dans le piège des spéculateurs. «Nous veillons à ce que tous les produits soient disponibles en étroite coordination avec les directions du commerce au niveau local», a-t-il promis, non sans déplorer l'augmentation des prix de certains produits de première nécessité. Par ailleurs, Abdelkader Boucherit a souligné que cette année, il y a eu une anticipation des pouvoirs publics pour le mois de jeûne. Résultat : disponibilité de tous les produits sur le marché contrairement aux années précédentes où des produits de large consom-



mation tels que l'huile, le sucre, la farine, la semoule ont connu des pénuries. «Le mois de Ramadhan de cette année fera exception car tous les produits seront disponibles et de surcroît sans hausse des prix», affirme-t-il. Dans

ce sillage, il a rappelé que l'Etat a pris des mesures pour faire baisser les prix des viandes rouges en recourant à l'importation en vue de maintenir à 1.200 dinars le kilogramme.

■ Amokrane H.

### CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

## Réception de 5.000 colis alimentaires du holding Madar



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a réceptionné, hier à Alger, des aides en nature du holding public Madar, dans le cadre de l'action humanitaire menée en prévision du mois sacré de Ramadhan. A cette occasion, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, a indiqué que ces aides, constituées de quelque 5.000 colis alimentaires d'une valeur de plus de 7.000 DA chacun, seront distribuées aux familles démunies durant le mois sacré, ajoutant que cette initiative «s'inscrit dans le cadre de l'action de solidarité du Croissant-

Rouge algérien pour venir en aide aux familles dans le besoin tout au long de l'année et des projets durables». «Durant le mois sacré, le CRA organisera, en coordination avec les secteurs publics, des opérations de solidarité pour que les aides bénéficient à un maximum de familles (jusqu'à 100.000 familles), notamment dans le sud et dans les zones enclavées, en plus de la prise en charge des familles nomades», a-t-elle précisé. S'agissant des restaurants de la Rahma, la responsable a rappelé que son instance comptait

actuellement 200 restaurants et entendait assurer une couverture totale au niveau de l'auto-route Est-Ouest et des postes frontaliers. De son côté, le PDG du holding Madar, Charaf-Eddine Amara, a affirmé que «l'opération de solidarité s'inscrit dans le cadre de la consécration, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, du caractère social de l'Etat algérien». «Elle incarne aussi la personnalité algérienne connue pour sa solidarité», a-t-il ajouté, assurant que ce genre d'actions se poursuivront après le Ramadhan.

## PRODUITS HALIEUTIQUES

## L'Algérie en exporte près de 5.000 tonnes annuellement

**L'ALGÉRIE EXPORTE, ANNUELLEMENT, une moyenne de 5.000 tonnes de produits halieutiques, a déclaré à Oran un responsable au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.**

Lors de la présentation d'un exposé sur les activités de ses services, au cours d'une séance de travail avec la délégation vénézuélienne consacrée aux perspectives de promotion du partenariat avec les opérateurs de ce pays latino-américain, en marge de la 9<sup>e</sup> édition du Salon national de la pêche et de l'aquaculture (Sipa), qui a pris fin hier, le directeur du Contrôle des produits de la pêche et des produits aquacoles et de la régulation du marché, Abderrahmane Hantour, a souligné que l'Algérie exporte pas moins de 5.000 tonnes de produits de la pêche vers des pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Il a précisé, à ce propos, que l'Algérie exporte le thon rouge, expédié à l'état vivant aux fermes aquacoles d'engraissement de Tunisie, de Turquie et de Malte, outre le poulpe et la crevette, qui sont exportés vers d'autres pays européens, ainsi que du poisson conditionné vers des pays arabes et africains. Le même responsable a précisé à l'APS que des préparatifs



sont en cours pour l'exportation de crustacés vers le marché italien, indiquant à ce sujet que des négociations sont en cours avec l'Association italienne des entreprises spécialisées dans les ressources halieutiques ayant pris part à la 9<sup>e</sup> édition du Sipa.

#### **COSIDER : VERS UNE PRODUCTION DE 200 TONNES DE TILAPIA**

Par ailleurs, le groupe agricole Cosider aspire à produire 200 tonnes du poisson tilapia rouge, dans le

courant de cette année, au niveau de la ferme pilote de la wilaya de Khenchela, selon son président-directeur général (PDG), Bacha Noureddine.

En marge du Sipa, Bacha a souligné que le groupe compte réaliser une production équivalant à 200 tonnes de tilapia rouge, soit une hausse estimée à 100 tonnes par rapport à la production de l'année dernière. Il a ajouté que le groupe Cosider-agriculture prévoit de réali-

ser une production de 800 tonnes de tilapia, dans les trois prochaines années, ce qui permettra de satisfaire le marché local de la région est du pays en ce produit, qui est très prisé, surtout que son prix est à la portée du consommateur.

« Cette ferme pilote de la wilaya de Khenchela est entrée en activité en 2021, où 240.000 alevins de tilapia rouge ont été ensemencés et nous avons atteint, à ce jour, l'ensemencement de 1 million d'alevins à travers

10 bassins, ce qui a permis de réaliser une production de 25 tonnes en 2022, puis 100 t en 2023 et nous aspirons atteindre 200 t cette année», selon Bacha.

Cette ferme pilote s'étend sur une surface de 8.000 hectares, dont 2.000 ha exploités actuellement dans la céréaliculture, le maïs, l'arboriculture fruitière, la production de fourrage pour bovins et autres, en plus de disposer de 120 postes d'emploi.

La ferme a lancé, l'année dernière, l'élevage de vaches productrices de viande, soit un total de 700 têtes, et son activité sera élargie à l'avenir à la production de lait, a souligné le PDG de la filière agricole du groupe Cosider. Bacha Noureddine a également annoncé le lancement, à l'avenir, de la réalisation de fermes pilotes agricoles similaires dans plusieurs wilayas, à l'instar de Touggourt et Adrar, en vue de fournir une production locale, contribuer à réaliser la sécurité alimentaire et réduire la facture des importations.

Pour rappel, la 9<sup>e</sup> édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture est organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, par la Chambre nationale de la Pêche et de l'Aquaculture, sous le slogan « Pour une sécurité alimentaire durable », avec la participation de 174 exposants, dont 157 Algériens, et des participants étrangers de 16 nationalités d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et de pays arabes.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

## Incitations fiscales pour encourager l'investissement

Les incitations fiscales et leur impact sur l'incitation à l'investissement et la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie : réalité et défis a été le thème d'un séminaire organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université Ali-Lounici d'El-Affroun, en collaboration avec le Laboratoire des enjeux du système fiscal algérien. « À travers cette rencontre, nous essayons de mettre en lumière les principales expériences internationales dans le domaine fiscal afin d'en bénéficier », a souligné le Dr Djamel Sellini, président de ce séminaire national, auquel ont participé des experts en économie, en fiscalité et des députés. Pour le député Zine El Abidine Didiche, les bouleversements à l'échelle mondiale ont poussé l'Algérie à réfléchir sérieusement à suivre le rythme des évolutions par l'investissement. Dans ce sillage, il a mentionné l'adoption de

la loi sur l'investissement comprenant des réformes et des modifications fondamentales tout en supprimant les obstacles qui empêchaient l'accélération de l'investissement, y compris les problèmes liés au foncier. Le député a, en outre, évoqué les nouvelles réformes financières liées à la modification de la loi sur les transactions publiques et la monnaie bancaire et l'ouverture de banques à l'extérieur du pays, qui servent de facteurs de motivation pour les investisseurs locaux et étrangers. Il a ajouté que les lois de finances des années 2021 et 2024 ont enregistré plusieurs incitations fiscales pour attirer les investissements. « L'auto-entrepreneur a bénéficié d'une réduction de l'impôt forfaitaire dans le cadre de la nouvelle loi de finances à 0,5%, alors qu'il était précédemment à 5%, en plus des incitations fiscales liées à l'exonération de tous les matériaux directement impliqués dans



la production et en ouvrant le champ de l'importation de machines agricoles de moins de cinq ans», a-t-il souligné. Et de rappeler que ces mesures entrent dans le cadre de la réalisation de la sécurité alimentaire.

Dans le même contexte, le directeur de l'Institut d'économie douanière et fiscale, le professeur Samir Chabila, a expliqué que certains pays ont transcendé le concept de sécurité alimentaire, entrant dans une nouvelle phase connue sous le nom de « Souveraineté alimentaire ». Il a cité l'exemple du conflit russo-ukrainien, en particulier, qui, selon lui, n'a laissé aucun doute sur la nécessité de transcender les concepts de suffisance : la sécurité alimentaire conduit à l'inévitabilité de la souveraineté alimentaire. Dans le même sens, il a soutenu que le système fiscal algérien comprend une armada de dispositions qui exemptent un large éventail de domaines économiques liés aux programmes d'aide à l'investissement et aux programmes d'aide au travail, y compris la création d'entreprise.

#### **SOUTIEN À L'AGRICULTURE**

Quant au secteur agricole, on rappelle également qu'il est exonéré à environ 95% de l'impôt et sa contribution au budget de l'État du côté fiscal, notamment celle liée à l'impôt

sur le revenu brut des personnes physiques, est estimée à environ à 1%. « Cet avantage montre que le secteur agricole est presque entièrement exempté », a fait remarquer Samir Chabila, avant d'ajouter que d'importants montants sont alloués chaque année sur le budget de l'État au soutien à l'agriculture et au renforcement du pouvoir d'achat.

Selon lui, la loi de finances de 2024 a alloué environ 1.800 milliards de dinars algériens sous forme de transferts sociaux pour soutenir l'approvisionnement alimentaire et les activités stratégiques.

Pour sa part, le doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, le professeur Mohamed Ghardi, soutient que la réalisation de la sécurité alimentaire est étroitement liée à l'encouragement des investissements.

Dans son intervention, il a apprécié les résultats de la Loi 22-18 relative à l'investissement, qui a adopté un ensemble de mesures fiscales et d'incitations qui encouragent et augmentent la consommation et la demande en produits alimentaires, ce qui entraînerait une augmentation de la production et encouragerait ainsi l'investissement.

■ M. Benkeddada

PUB

**WILAYA DE BOUIRA**  
**AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION FONCIER TERRAINES DE BOUIRA**  
 ZONE DES PARCS BOUIRA  
 A.W.G.R.F.U.B - NIF : N° 000510028301641  
 A. MOUSSELI AMARA YAMINE  
 GERANT DE L'EGTPH AMARA YAMINE  
 SIS 56 LOGEMENTS A BOUIRA

**1<sup>ère</sup> MISE EN DEMEURE**

- Vu le décret présidentiel N°15/247 de 16/09/2016 portant la réglementation des marchés publics.  
 - Vu le Marché N°01/2017 du 27/03/2017, relatif au travaux de VRD (partie zone B1 et B2 2<sup>ème</sup> tranche) au projet de 82/144 logements semi collectifs promotionnels ( cite 56 logements) à Bouira  
 -Vu l'ordre de service N°01 de démarrage des travaux du 29/03/2017  
 - Vu le courrier du BET en date du 25/05/2022.  
 - Vu le télégramme envoyé en date du 05/06/2022 pour reprendre les travaux.  
 - Vu le PV de réunion en date du 16/06/2022 au niveau de l'antenne de Bouira  
 - Vu les différents PV de constat du BET en date du 19, 22 et 26/06/2022 constatent l'absence totale de l'entreprise.  
 - Vu le PV de réunion de coordination avec les services techniques et le représentant de DL.  
 - Vu le courrier du BET en date du 30/01/2023  
 - Vu le compte rendu du 31/01/2023  
 -Vu le PV de constat du Maître de l'Ouvrage en date du 05/02/2024  
 -Vu l'abondant total du projet par l'entreprise.  
 Il est dressé la première mise en demeure à l'entreprise EGTPH AMARAYAMINE sis 56 logements à Bouira représentée par son gérant AMARA YAMINE, un délai de huit (08) jours lui est accordé à partir de la 1<sup>ère</sup> parution de la présente dans les quotidiens nationaux, afin de les travaux et de respecter ses engagements contractuels pour achever les travaux dans les plus brefs délais.  
 Passé ce délai, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.

■Horizons : 12-02-2024 - Anep 2416100427



KOLÉA (TIPASA)

# Protéger la ville contre les inondations

**LES PROJETS VISANT à juguler définitivement les dégâts occasionnés par les importantes intempéries survenues le 25 mai 2023 et qui ont lourdement impacté les communes de la région Est de la wilaya de Tipasa se concrétisent progressivement et touchent différents secteurs, notamment ceux des travaux publics et de l'hydraulique.**

**D**es projets sont en cours à Koléa (Tipasa) pour non seulement réhabiliter les infrastructures endommagées par les intempéries, mais aussi réaliser des travaux de confortement et de correction afin de réduire au maximum leur impact, particulièrement sur les réseaux routiers et prévenir les débordements des oueds. Parmi les projets affectés à la wilaya en ce sens, un important programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement et des installations des équipements hydrauliques, touchés par les intempéries du 25 mai 2023 à travers les daïras de Fouka, Koléa et Bou-Ismaïl, et ce, sur un linéaire de 20,5 km.

Dernièrement, le wali de Tipasa, Abou Bakr Essedik Boucetta, lors de sa visite d'inspection et de travail effectuée dans les communes de la daïra de Koléa, s'est enquis de l'état d'avancement des projets relevant du programme en question dans deux sites différents. Le premier à Haï el Gharbi où il a assisté à un exposé sur la consistance physique et l'exécution des travaux du projet du lot n° 03 du programme, intitulé travaux d'aménagement, curage, réhabilitation et réparation des

ouvrages des oueds Haï el Gharbi, Kendouri, Abed et Ain Messaoud. La consistance dudit projet a porté sur des travaux de curage et nettoyage d'oued sur une distance de 2.200 mètres linéaires, des travaux de fourniture et pose de gabionnage d'un volume de 1.500 mètres cubes, la pose de dalots sur un linéaire de 75 mètres ainsi que sur des travaux de génie civil, à savoir l'installation d'avaloirs.

Tous ces travaux auront comme impact de protéger Haï el Gharbi contre les intempéries, tout en confortant les talus d'oued ainsi que la correction des écoulements. Selon les délais contractuels de sa fiche technique, le lot n°3 du programme, dont les travaux de réalisation ont été entamés le 31 décembre dernier, sera réceptionnés fin juin 2024.

A noter que le montant de ce marché dépasse les 58,5 millions de dinars. L'autre projet prévu dans la daïra de Koléa concerne des travaux de rénovation, de réhabilitation et de réalisation de collecteurs d'assainissement au niveau de l'hôpital de la ville du chef-lieu de daïra. La consistance physique du projet inscrit au titre du lot n° 6 du programme global porte sur des travaux de terrassement, de fourniture et de pose de canalisation ainsi que de divers travaux de génie civil. Il s'agit de réha-



biliter le collecteur situé dans le périmètre de l'hôpital endommagé par les intempéries, d'éliminer le déversement des eaux usées à ciel ouvert ainsi que le confortement des talus d'oued contre les glissements. Entamé le 28

décembre dernier, le projet, doté d'une enveloppe financière de l'ordre de 38.832.675 dinars, sera livré après quatre mois, soit fin avril prochain.

■ Amirouche Lebbal

TOUGGOURT

## 3.880 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz



**D**es travaux de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel de 3.886 foyers à travers les zones éparses de la wilaya de Tougourt sont en cours de réalisation, dans le cadre des efforts de développement visant l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces régions, ont rapporté hier les services de la wilaya. L'opération, pour laquelle une enveloppe financière de 550 millions dinars a été allouée, comprend le raccordement de 3.226 foyers au réseau de gaz naturel en réalisant un réseau de plus de 100 km linéaires à travers une cinquantaine de quartiers au niveau de plusieurs zones rurales, à l'instar de Chega, Dziwa, Berahmoun et Nouguer, selon la même source. Il s'agit également du raccordement de 660 foyers au réseau d'électricité à travers 12 zones reculées réparties sur le territoire des daïras d'El Hadjira et de Taïbet à la faveur de la réalisation d'un réseau d'électricité de 52 km, a-t-on ajouté. Dans le cadre du programme visant l'aménagement des lotissements sociaux, les travaux se poursuivent pour le raccordement de 2.773 lots de terrain destinés à l'auto-construction au réseau d'électricité à travers les différentes communes de la wilaya, à travers l'installation de 65 transformateurs électriques avec un réseau de plus de 90 km, a-t-on indiqué.

KHEÏREDDINE (MOSTAGANEM)

## Des projets de développement au profit des communes de la daïra

**L**es communes de la daïra de Kheïreddine ont bénéficié de projets de développement dans divers secteurs d'un montant de 535 millions de dinars, a appris l'APS auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu récemment un conseil de l'exécutif élargi consacré au programme de développement des communes de Kheïreddine, Sayada et Ain Boudinar (daïra de Kheïreddine), qui ont bénéficié, l'année écoulée, de 110 opérations de développement d'un montant de 535 millions de dinars, a indiqué la même source.

Avant d'évaluer l'état d'avancement du programme de développement au titre de l'année 2023, Boudouh a annoncé que les trois communes bénéficieront d'un nouveau programme (2024) de l'ordre de 713 millions de dinars, destiné à prendre en charge les travaux de raccordement aux différents réseaux (eau, assainissement et électricité rurale), l'aménage-



ment urbain et la réhabilitation des établissements scolaires. En outre, ces collectivités locales ont bénéficié, au titre de cette année, d'un programme d'habi-

tation estimé à 330 logements répartis entre logements sociaux locatifs (150 unités) et logements ruraux (180 aides financières). Dans le secteur de l'édu-

cation, la même daïra a bénéficié d'un projet de 32 classes d'extension, avec la nécessité de trouver une solution urgente pour le CEM Amour Mohamed, pour lequel un montant supplémentaire de 20 millions de dinars a été alloué pour la réalisation de six classes. Concernant le secteur de l'énergie, le même responsable a ordonné la prise en charge du projet de raccordement du village Ouled Larbi au réseau de distribution du gaz dans le cadre du programme de développement de l'année 2024, explique-t-on.

Après avoir écouté les préoccupations des citoyens et de la société civile, le wali a souligné la nécessité d'informer les citoyens, les présidents des comités de quartiers et les associations sur les projets enregistrés au profit des communes et villages, afin qu'ils soient au courant de toutes les actions visant l'amélioration du cadre de vie de la population, souligne-t-on de même source.

OUM EL BOUAGHI

## Réception et réhabilitation de bureaux de poste



**L**es projets de réalisation d'un bureau de poste et de réhabilitation de deux autres devraient être réceptionnés au cours de l'année courante dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué le directeur de l'unité locale d'Algérie Poste, Mohamed Boussaïd. Le même responsable a précisé qu'il s'agit d'un nouveau bureau de poste en cours de réalisation à la cité Bir Lasfar dans la commune de Hanchir Toumghani dont les travaux affichent un taux d'avancement de 95 %. La réalisation de ce bureau de poste mobilise une enveloppe financière de près de 20 millions DA du programme de développement de la commune, selon la même source. L'année en cours devrait voir également la réception,

dans la même commune, du projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bureau de poste dont les travaux ont démarré en ce mois de février 2024 mobilisant 10 millions DA du programme sectoriel, a-t-il ajouté. Le projet de réhabilitation et d'extension d'un bureau de poste dans la commune de Dhalaa, pour un coût de 10 millions DA, devrait être également réceptionné au courant de l'année en cours, a affirmé le même responsable. La wilaya d'Oum El Bouaghi compte actuellement 74 bureaux de poste répartis sur 29 communes ainsi que trois centres de dépôt et de distribution postaux au chef-lieu de wilaya, à Ain Beïda et à Ain M'lila

## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

# Inquiétudes quant à une invasion terrestre imminente de Rafah

**APRÈS LA MISE EN GARDE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU, Antonio Guterres, qui s'est dit, la semaine passée, «profondément préoccupé» par une éventuelle expansion de l'agression sioniste sur Rafah.**

**C**es derniers jours, le gouvernement américain s'est clairement prononcé contre une action militaire à Rafah, la ville censée être un endroit initialement désigné comme «zone de sécurité» pour les civils Palestiniens par l'armée d'occupation qui, depuis le début de son agression barbare contre Ghaza, le 7 octobre dernier, force les civils à se diriger au sud de l'enclave. Et avec les nouvelles menaces d'envahir cette ville devenue dernier refuge pour environ 1.400.000 Ghazaouis avant la frontière avec l'Égypte, les mises en garde se multiplient. Le secrétaire général adjoint des Nations unies en charge des affaires humanitaires, Martin Griffiths, a déclaré que les souffrances des Palestiniens de la ville sont «inimaginables». Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Cameron, a lui aussi exprimé sa «profonde inquiétude» quant à une éventuelle offensive militaire sioniste contre Rafah, a rapporté hier l'agence de presse Wafa. Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Micheal Martin, a



averti qu'une offensive sioniste contre Rafah entraînerait de «graves violations du droit international humanitaire», et souligné qu'une telle opération «doit être condamnée». «Il est également tout à fait clair qu'ordonner l'évacuation de 1,5 million de personnes, qui n'ont nulle part où aller en toute sécurité, risque de provoquer un déplacement forcé massif», a ajouté le ministre irlandais dans un communiqué de presse. Et de souligner dans ce contexte que «tous les pays,

y compris les Etats membres de l'UE, doivent exiger un cessez-le-feu humanitaire immédiat» à Ghaza.

### CATASTROPHE HUMANITAIRE

Le chef de la diplomatie européenne a mis en garde, samedi dernier, contre une éventuelle offensive de l'armée d'occupation sioniste à Rafah qui s'apparenterait à «une catastrophe humanitaire indescriptible». Pour sa part, le Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE) est

préoccupé par les plans de l'entité sioniste de lancer une offensive à Rafah. Il appelle au «respect du droit international humanitaire en toutes circonstances». La cheffe de la diplomatie allemande, Annalena Baerbock, a mis en garde contre une éventuelle offensive de l'armée d'occupation à Rafah qui s'apparenterait à «une catastrophe humanitaire annoncée». «La détresse à Rafah dépasse déjà l'entendement. 1,3 million de personnes cherchent à se protéger

des combats dans un espace très restreint», a encore estimé la ministre dans un message sur son compte X. Des pays arabes se sont, de leur côté, manifestés. L'Arabie saoudite a prévenu qu'une opération militaire sioniste dans la ville de Rafah provoquerait une «catastrophe humanitaire», appelant à une intervention du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères du royaume a mis en garde contre les «répercussions extrêmement dangereuses» d'une telle offensive.

Il a souligné par ailleurs «son rejet catégorique et sa ferme condamnation» du «déplacement forcé» de «centaines de milliers de civils contraints de fuir l'agression brutale» dans la bande de Ghaza. Le Sultanat d'Oman a mis en garde contre les répercussions dangereuses du projet des forces d'occupation sionistes de prendre d'assaut et de cibler la ville palestinienne. Dans un communiqué publié hier, le ministère omanais des Affaires étrangères a appelé la communauté internationale à prendre des mesures pratiques concrètes qui concrétisent les déclarations et positions politiques qu'il a émises pour dissuader l'entité sioniste de son arrogance et la pousser à cesser de tirer et d'ouvrir les points de passage pour acheminer les besoins humanitaires dans toutes les parties de la bande de Ghaza. Il a également appelé à tenir l'occupation pleinement responsable des effets catastrophiques résultant de ses attaques contre des civils, des biens et des installations dans la bande.

## CRIME D'EXÉCUTION DE L'ENFANT HIND, DE SA FAMILLE ET DE L'ÉQUIPE DU CROISSANT-ROUGE La CPI appelée à assumer ses responsabilités



Le ministère palestinien des Affaires étrangères a affirmé, hier, que le crime d'exécution de l'enfant Hind Rajab (6 ans), de sa famille et de l'équipe du Croissant-Rouge dans la bande de Ghaza exige que la Cour pénale internationale (CPI) assume ses responsabilités, enquête sur les auteurs et poursuive les criminels de guerre sionistes. La diplomatie palestinienne a ajouté, dans un communiqué, que ce crime est considéré comme un exemple clair du massacre commis par les forces d'occupation contre les civils en général et les enfants en particulier, sachant que 12.000 enfants sont tombés en martyrs par l'occupation qui mène, depuis le 7 octobre 2023, une agression barbare contre Ghaza. Le ministère palestinien des Affaires étrangères appelle, dans ce sillage, à la formation d'une équipe d'enquête internationale qui commencerait immédiatement son travail, sur le terrain, pour documenter les massacres et les crimes de l'occupation et enquêter sur les faits concernant la vie des détenus et des personnes disparues. Ce département a souligné que les martyrs palestiniens, y compris les enfants, ne doivent pas être traités comme des chiffres, mais plutôt comme l'histoire de la vie de citoyens vivant sur la terre de leur patrie, que les forces d'occupation ont volée et détruit des familles entières. «Des milliers d'enfants ont été déplacés sans père, ni mère ou soutien de famille, en raison de la barbarie de l'occupation et de son mépris des principes des droits de l'homme, des règles du droit international et des obligations de la puissance occupante», souligne la diplomatie palestinienne.

## Des dizaines de martyrs en 24 heures

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, principalement des enfants et des femmes, dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza, a rapporté, hier l'agence de presse palestinienne Wafa. Au 128<sup>e</sup> jour consécutif de l'agression sioniste, au moins 25 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés suite à un bombardement sioniste contre une maison abritant des personnes déplacées à l'est de Rafah, dans le sud de l'enclave, un endroit initialement désigné comme «zone de sécurité» pour les civils Palestiniens par l'armée sioniste, précise Wafa qui cite des sources locales et médicales. L'artillerie de l'occupant sioniste a également ciblé le centre de Ghaza, faisant plusieurs martyrs parmi la population civile, a ajouté Wafa, relevant qu'il n'existe aucun bilan précis concernant le nombre de victimes palestiniennes en raison des perturbations continues des communications dans cette enclave déchirée par la guerre. Par ailleurs, les avions militaires sionistes ont mené une série de frappes aériennes intenses contre plusieurs zones au sud de Khan Younès, tandis que des sources locales ont fait état d'une autre frappe aérienne ayant visé la maison d'une famille à Deir al-Balah lors de laquelle une femme est tombée en martyre et plusieurs autres Palestiniens ont été blessés, dont un enfant. Dans le sud de Ghaza, l'aviation sioniste poursuit ses frappes aériennes dans la région de Rafah, alors que des informations font état d'une invasion terrestre imminente dans cette ville densément



peuplée, abritant plus de 1,3 million d'habitants et de personnes déplacées près de la frontière entre la Palestine et l'Égypte. Samedi dernier, des sources sanitaires ont confirmé qu'environ 42 civils Palestiniens sont tombés en martyrs, suite à des frappes aériennes contre des maisons et des véhicules dans la ville de Rafah. Le bilan de l'agression génocidaire contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 28.176 martyrs depuis le 7 octobre dernier, a indiqué hier le ministère palestinien de la Santé qui avait fait état la veille de 28.064 martyrs sans compter les personnes disparues qui se comptent par milliers. Par ailleurs, 67.784 palestiniens ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande palestinienne.

## L'OMS réclame la libération des patients et du personnel de l'hôpital Al Amal

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exhorté l'entité sioniste à libérer «immédiatement» les patients et les agents de santé de l'hôpital Al-Amal, dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza. Dans un message posté samedi dernier au soir sur la plateforme X, Ghebreyesus a exprimé sa profonde préoccupation face aux «informations faisant état d'un raid sur l'hôpital Al-Amal à Khan Younès, de l'arrestation d'agents de santé et de patients, des dommages causés à l'établissement et de la confiscation de leurs biens et effets personnels». «Nous demandons la libé-



ration immédiate des patients et des agents de santé», a-t-il martelé. Samedi dernier, la Société du Croissant-Rouge palestinien a accusé les forces sionistes d'avoir volé les clés des ambulances et

des véhicules administratifs pour les empêcher de fonctionner, après avoir pris d'assaut son hôpital Al-Amal. Vendredi dernier, elle a déclaré que l'armée sioniste avait arrêté un certain nombre de ses employés, des blessés et des accompagnants de patients à son hôpital Al-Amal à Khan Younès, lors d'un raid qui a duré des heures. L'association palestinienne a déclaré, dans un communiqué, que l'armée sioniste «a pris d'assaut l'hôpital pendant environ 10 heures, au cours desquelles elle a procédé à des fouilles et détruit des appareils et des équipements. Elle a également arrêté le personnel, l'a interrogé et battu».

KHENCHELA

## 200 participants à la «Découverte des talents»

Pas moins de 210 concurrents âgés entre 7 et 25 ans ont participé à la 5<sup>e</sup> édition de la manifestation «Découverte des talents» organisée samedi dernier au siège de l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Khenchela. Organisée par l'Association locale d'assistance et de promotion de l'enfance avec le concours de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), la manifestation a été marquée par une concurrence serrée entre les participants dont chacun s'est attelé à mettre en exergue son talent. Les participants ont rivalisé, pendant six heures, dans les épreuves de psalmodie du Saint Coran, de poésie, de chant, de théâtre, de monologue et de musique devant un jury de spécialistes de ces domaines. Les lauréats des trois premières places dans chaque épreuve seront distingués la semaine prochaine à l'occasion de la Journée nationale du chahid (18 février), a indiqué Houssam Debab, président de l'association organisatrice. L'objectif de l'initiative est d'accompagner les jeunes talents et se perfectionner davantage, a ajouté la même source, assurant que son association œuvre à multiplier les manifestations culturelles qui permettent de mettre en exergue les potentialités des enfants et des jeunes et de les orienter vers des activités utiles à exercer chez eux et dans les établissements de jeunes. Le directeur local de la jeunesse et des sports, Yazid Zouaoui, a salué dans son allocution d'ouverture ces manifestations qui favorisent la découverte des jeunes talents et leur accompagnement dans le développement de leurs performances à travers les communes de la wilaya.

## MILA 34 blessés dans le renversement d'un bus

Trente-quatre personnes ont été blessées, à différents degrés de gravité, à la suite du renversement d'un bus de transport urbain, samedi dernier en début d'après-midi, sur la RN 79-A, sur le territoire de la commune de Mila, ont indiqué les services de la Protection civile. Selon cette source, les éléments de la Protection civile sont intervenus près du lieu-dit Tiaïba, dans la commune de Mila, aussitôt après l'accident dû au renversement d'un bus de l'entreprise publique de transport urbain de Mila sur la chaussée, occasionnant des blessures à 34 personnes. Après avoir apporté les premiers secours sur les lieux de l'accident, les éléments de la Protection civile ont évacué les blessés au service des urgences de l'hôpital des Frères Maghlaoui de Mila, a encore précisé la même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

CANTINES SCOLAIRES

# Le défi des repas chauds

**LES CANTINES SCOLAIRES SONT AUTANT DE MOYENS QUE D'ÉQUIPEMENTS importants que l'Etat a mobilisés pour le bien-être des écoliers. Elles permettent ainsi d'assurer un repas chaud à chaque enfant scolarisé. A ce propos, des centaines de cantines sont ouvertes au niveau national et intégrées dans les établissements du premier palier.**

**P**our en savoir plus, nous nous sommes déplacés vers une école primaire, située dans la commune de Kharrouba, wilaya de Boumerdès. Cette visite nous a permis de voir le menu servi aux élèves, ainsi que les conditions dans lesquelles sont préparés ces repas, et par la même occasion, rencontrer le personnel en charge de cette noble tâche.

A l'école 20-Août-1956, dans le chef-lieu de la commune, il est 11h, les élèves sont sortis des classes. Le silence qui y régnait a vite laissé place au brouhaha. Des dizaines d'enfants ont pris d'assaut la cour. Ils courent, se chamaillent, sautent et jouent. On entend des cris, des éclats de rire. Arborant leurs tabliers, bleus pour les garçons et roses pour les filles, les enfants, après un quart d'heure de récréation, se mettent en rang devant la cantine. Un à un, ils se dirigent vers les fontaines pour se laver les mains avant d'entrer et se mettre à table. «La cantine a été inaugurée le 14 janvier dernier. Auparavant, nous étions obligés de déplacer les élèves dans un autre établissement situé à 900m de l'école pour se restaurer et revenir après pour reprendre les cours. Ce n'était pas aisé», a affirmé le directeur de l'école, Fayçal Sellidj.

A l'intérieur de la cantine, les deux cuisinières s'affairent à finir de servir les écoliers. «Au menu d'aujourd'hui, couscous au poulet», nous lance l'une d'elle. Approchée, Hayet, la trentaine, fait le tour des tables pour vérifier que tous les écoliers sont servis et ont une part de poulet, une bonne assiette de couscous, un pot de yaourt, du pain et un hors-d'œuvre composé de salade verte, tomate, concombre. «Certains élèves sont timides et n'osent pas réclamer leur part. Je veille au grain pour que tous mangent bien. D'autres mettent les légumes sur le bord de l'assiette. J'essaie donc de les convaincre d'en manger et que c'est bon pour



Photos : Fouad S.

grandir», lance-t-elle, tout en répondant aux sollicitations des enfants. Le repas semble délicieux vu que les élèves en demandent encore. «Ma collègue et moi faisons en sorte que nos plats soient pareils que ceux cuisinés à la maison même si les quantités sont plus importantes. Nous ne mettons pas beaucoup d'épices, de sel et autres aliments nocifs à la santé des bambins. L'objectif est qu'ils aient l'impression de manger chez eux. Dans la majorité des cas, ils finissent leurs assiettes», reconnaît notre interlocutrice, tout en continuant à servir et à assurer son service. Le directeur de l'école s'introduit dans les cuisines. De son côté, Linda, une des cuisinières, continue à préparer les plats de couscous pour le deuxième service, programmé à 13h.

La cantine flambant neuve, mise en service récemment, est dotée d'une petite pièce dédiée au stockage des aliments, comme les pâtes, les légumes secs, de même qu'elle est équipée d'une chambre froide pour la conservation des produits frais tels que les viandes, les œufs, les fromages et autres denrées périssables. De grosses marmites, des couscoussiers sont toujours sur le feu. «Nous maintenons la sauce sur un feu doux pour servir le repas chaud», dit Linda, qui garnit les assiettes de

couscous en ajoutant la sauce. Le menu est au goût des élèves qui n'arrêtent pas de commenter les repas de tata Hayet et tata Linda. Zakaria, un élève de 4<sup>e</sup> année, confie que les deux dames cuisinent comme sa mère. «Je ne choisis pas. Je mange tous les plats qu'elles préparent. C'est bon», dit-il, en ouvrant son pot de yaourt aux fraises. «J'adore cet arôme», ajoute Zakaria, tout en jetant un œil en direction de son camarade, qui apparemment n'a pas encore terminé son assiette. Celui-ci lance qu'il n'aime pas la courgette. Alors, un débat s'enclenche. Une autre fille, Mélissa, conseille aux autres de manger les légumes et les fruits. «Ma mère me dit qu'ils sont bénéfiques pour la santé. Par contre, les friandises pleines de sucre sont nocives pour le corps. Il faut manger sain», raconte notre petite interlocutrice.

Une fois le service terminé, les écoliers sortent de la cantine pour aller jouer dans la cour. Le menu de la semaine est composé de plats de lentilles, de pâtes, de couscous, avec un accompagnement soit par des œufs, de la viande, du fromage, et d'un dessert à la fin.

Les enfants mangent à satiété et expriment leur satisfaction.

■ Karima Dehiles

SMAÏL HACHELFI, PRÉSIDENT DE L'APC DE KHARROUBA (BOUMERDÈS)

## «Assurer les meilleures conditions de scolarisation»

Le président de la République a évoqué dans de nombreuses occasions la nécessité de garantir les meilleures conditions de scolarisation aux enfants. Dans ce sens, il a insisté sur la garantie d'un repas chaud, du transport scolaire, du chauffage et de la sécurité des établissements éducatifs. Dans cet entretien, le président de l'APC de Kharrouba (Boumerdès), Smaïl Hachelfi, est revenu sur les efforts consentis par les autorités locales pour améliorer le vécu des élèves au sein de leur école.

Entretien réalisé par Karima D.

Quelle est la spécificité de votre commune ?

La commune de Kharrouba est une région rurale. Située à plus de 10 km de la ville de Boumerdès et à quelque 20 km de la capitale, elle relève administrativement de la daïra de Boudouaou. Constituée du chef-lieu de commune et de petits villages adossés au mont Bouzegza, elle compte plus de 15.000 habitants. Le long de la route qui mène à la ville de Boudouaou, des petites exploitations agricoles s'étendent de part et d'autre.

Les cantines scolaires font partie des équipements essentiels pour les élèves et leurs parents. Pouvez-vous nous faire un état des lieux ?

Les cantines scolaires représentent un élément important pour les élèves et leurs parents. Ces équipements permettent aux enfants de rester dans l'enceinte de l'établissement et ne

sont pas contraints de sortir à midi pour aller déjeuner chez eux ou acheter des produits alimentaires au niveau des commerces limitrophes. Pour les parents, ces derniers sont rassurés quant à la prise en charge de leur progéniture qui ne sera pas exposée aux dangers de la route et autres faits. La sécurité des élèves est de notre devoir. Je tiens à rappeler que la commune gère seulement les établissements primaires. De ce fait, la gestion des cantines incombe aux communes. Jusqu'en 2022, la commune comptait 2 cantines qui assuraient 530 repas par jour. Actuellement, le nombre est de 5 après l'ouverture de deux autres dans les deux écoles Mohamed-Tchoulak et 20-Août-1956, au chef-lieu de la commune, et d'une autre à l'école Mohamed-Machdane, dans une zone montagneuse. Par conséquent, après la mise en service de ces nouvelles structures, le nombre de repas servis est de 2.000 par jour, notant que le nombre total des écoliers est de 2.300.

Qu'en est-il du financement de la restauration ?

Le budget alloué aux cantines était de 5 millions de dinars par an. Cette année, il sera de 25 millions de dinars. Ce montant couvrira la quote-part qui est de 65 DA par repas, soit 13 millions de dinars. Le reste sera consacré à l'amélioration du menu. Pour financer les cantines, nous comptons sur les subventions de l'Etat et la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

La commune a-t-elle bénéficié de nouveaux projets dans le secteur de l'éducation ?

Des projets d'extension d'écoles sont programmés. Deux groupes sco-



laires de type B sont en cours de réalisation au chef-lieu de la commune et à Ouled Arab, une localité montagneuse. Leur réception est prévue pour la prochaine rentrée scolaire. Ces deux établissements contribueront à rapprocher les élèves de leur école et leur éviter par conséquent les longs déplacements, surtout dans ces localités éloignées.

Deux cantines intégrées dans les deux groupes scolaires s'ajouteront à celles déjà existantes pour la rentrée 2024-2025. Cela permettra de couvrir totalement les écoles en termes de restauration. Cela dépendra également des nouveaux recrutements pour justement prendre en charge ces cantines car actuellement il y a un manque de travailleurs.

Des travailleurs communaux sont employés dans les cantines scolaires. Quelles sont les qualifications exigées ?

Il n'y a pas de critères définis pour travailler dans les cuisines, surtout pour les simples tâches. Par contre, les cuisiniers sont formés dans les centres de formation professionnelle. Les cantines sont équipées de chambres froides et autres matériels. Pour l'hygiène, les services de la commune veillent au grain en plus de l'inspection locale des cantines. Ils procèdent à la vérification du respect de la chaîne de froid, du stockage des denrées alimentaires dans de bonnes conditions, notamment les aliments sensibles comme les viandes, les fromages, les œufs. Nous n'avons pas à ce jour relevé un incident en rapport avec les aliments. Un repas témoin est toujours mis de côté pour faire des prélèvements en cas d'intoxication alimentaire.

La commune assure-t-elle le transport scolaire ?

Le parc communal est vétuste. A cet effet, nous avons reçu un montant de 7 millions de dinars pour son entretien et sa maintenance. Pour les écoles primaires, 4 bus communaux se chargent du transport des enfants, en plus de la location de 2 bus privés.

Une cité AADL est implantée sur le territoire de la commune et où résident des familles d'Alger. Quelles sont les mesures prises pour la scolarisation de ces nouveaux venus ?

Cette cité possède ses propres équipements. Un primaire, un CEM et un lycée y sont intégrés. Toutefois, si des besoins seront exprimés à l'avenir, nous œuvrerons à y répondre.

■ K. D.

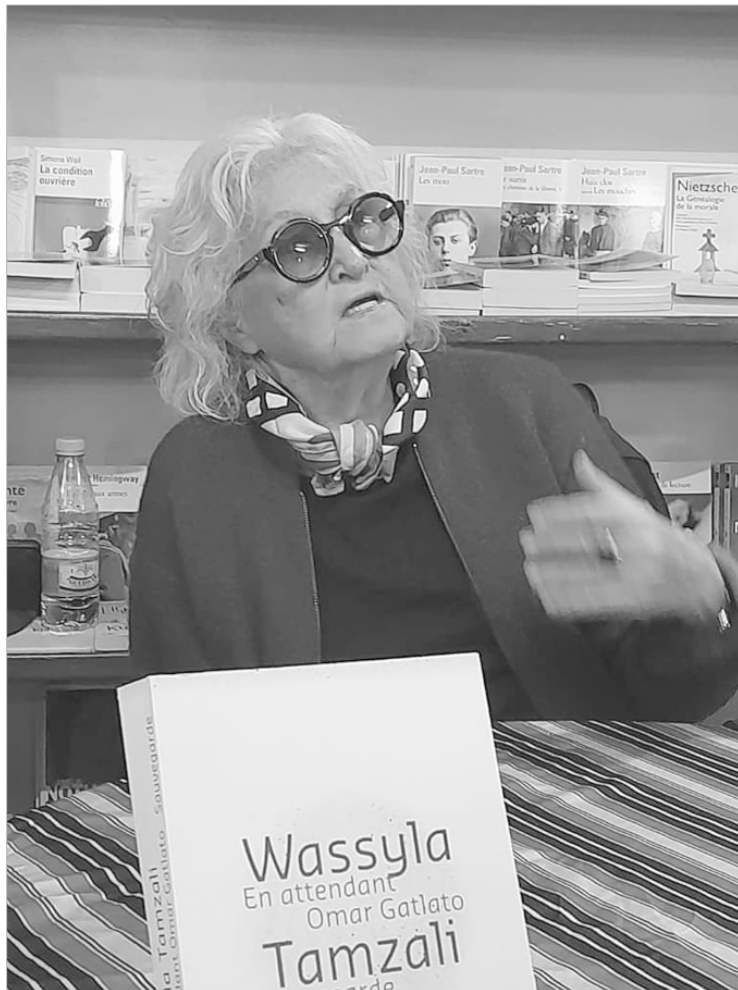
WASSYLA TAMZALI

# Une militante et un témoin de l'Histoire

**CELLE QUI EXERÇA, DANS CE QUI S'APPARENTE À UNE AUTRE VIE, LE MÉTIER D'AVOCATE AUPRÈS DE LA COUR D'ALGER, a consacré beaucoup de temps, sinon toute sa vie, à la lutte pour les droits des femmes en Algérie et dans d'autres pays, notamment dans les Balkans.**

**T**amzali, qui, durant une vingtaine d'années, dirigea le programme sur la condition des femmes de l'Unesco, incarne la figure de l'intellectuelle engagée contre diverses formes d'oppression et d'injustice. Elle défend ardemment les droits des femmes et plaide pour une société plus égalitaire et inclusive.

Son courage et sa détermination à briser les tabous et à questionner les normes établies font d'elle une figure emblématique de la lutte pour la justice sociale en Algérie et dans le monde arabe. Elle a publié en 2007 un récit à fort caractère autobiographique mais sans être intimiste, a-t-elle précisé, jeudi dernier, lors d'une séance de vente-dédicace à la librairie Cheikh de Tizi Ouzou. «Une éducation algérienne : de la Révolution à la décennie noire», publié en 2007 chez les Editions Gallimard, continue d'être réédité. Après les Editions Chihab en 2013, il est paru en mai 2023 dans



la collection Folio Histoire de son premier éditeur. Le récit où elle articule histoire individuelle et collective fait référence au roman «L'Éducation sentimentale» de Gustave Flaubert a été traduit en arabe et révèle

un processus d'apprentissage qui a forgé sa personnalité et son caractère. Rencontrée sur les lieux, l'auteure préfère être présentée comme militante des droits des femmes, plutôt que comme écrivaine. «Les quelques livres que j'ai écrits sont le témoin d'un parcours de vie mais pas des œuvres littéraires», confie-t-elle.

### ÉVEIL D'UNE GÉNÉRATION

Dans son récit, Tamzali évoque son histoire sur fond d'éveil d'une génération qui a vécu l'Indépendance et les éléments de la vie qui ont nourri ses espoirs de vivre après la libération, la liberté. Elle relate également la grande histoire de sa famille et son développement sentimental. Selon elle, l'ouvrage donne aussi beaucoup de renseignements sur la période des années 1960, peu abordée et documentée par la littérature.

«On a l'impression que rien ne s'est passé juste après l'Indépendance, alors qu'en réalité, il y avait ce qu'on peut appeler l'utopie nourrie des valeurs de la Révolution algérienne», fait-elle remarquer. Elle a tenu à expliquer que l'utopie n'est pas un rêve creux, mais quelque chose qui se construit sur la réalité.

Elle met en lumière l'impact de la guerre de Libération sur la condition des Algériennes qui ont dû faire face dans la période post-Indépendance à de nouveaux défis. Tamzali, qui fréquentait assidûment la cinémathèque d'Alger, dévoile la source de l'utopie dans son deuxième livre, «En attendant Omar Gatlatto», réédité et enrichi par des archives personnelles - tickets, invitations, photos - qu'elle a retrou-

vées. Le cinéma, rappelle-t-elle, est le lieu où cette croyance en «une Algérie de gaieté, de liberté et de poésie s'est créée». Elle fait revivre cette période où «Omar Gatlatto» de Al-louache, sorti en 1976, fait émerger le sujet, l'individu dans un cinéma dominé, jusque-là, par des films qui s'inspiraient de la guerre de Libération ou des chantiers de transformation sociale.

Les souvenirs de celle qui travailla dans la revue «Les Deux écrans» sont émaillés d'anecdotes savoureuses. Elle considère le 7<sup>e</sup> Art comme un précieux patrimoine qui peut intéresser les chercheurs car pour elle, «la société elle-même a besoin d'une mémoire». Âgée de 83 ans, M<sup>me</sup> Tamzali continue de militer pour les droits des femmes et d'accompagner auteurs et artistes émergents. Depuis toujours, les Algériennes ont lutté contre les discriminations et poursuivi cette quête d'égalité. Pour elle, l'écriture est un moyen de témoigner des événements qui ont marqué sa vie et son pays. Son œuvre se veut un cri de révolte contre les injustices subies par les femmes et un appel à la lutte pour leur émancipation. A travers ses écrits, elle invite à la réflexion et à la prise de conscience pour stopper toutes les dérives. Elle rappelle l'importance de défendre les valeurs universelles de liberté, d'égalité et de dignité humaine. Mais s'agissant du système onusien où elle a longtemps exercé, elle estime que celui-ci a montré ses limites devant tous les conflits qui agitent le monde.

■ Samira Belabed

### EVOCATION

## Abdelhalim Raïs, l'auteur attiré de la troupe du FLN

**U**ne journée d'étude sur le parcours du comédien Abdelhalim Raïs a été organisée, samedi dernier, à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio-visuel (Ismas), à Alger. Le directeur de l'institut, Mohamed Boukeras, a affirmé que le but de la rencontre est de créer un noyau de recherche sur les œuvres d'Abdelhalim Raïs, proposé comme projet à l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines. «La promotion des étudiants en master de l'Ismas 2023-2024 portera le nom d'Abdelhalim Raïs, né il y a 100 ans et mort en 1979», a poursuivi le directeur.

Makhlouf Boukrouh, critique dramatique et professeur à l'Université d'Alger, a mis en exergue l'importance du théâtre de résistance qu'il ne faut pas, a-t-il précisé, «réduire à la troupe artistique du FLN qui n'a exercé que pendant quatre ans». Selon lui, l'une des structures importantes liées au théâtre implantée par la France coloniale est le Théâtre national algérien (TNA) qui, avant 1962, vit le passage de pièces qui dénonçaient de manière indirecte le statut auquel étaient réduits les Algériens. Abdelhalim Raïs jouait un rôle éminent au sein de la troupe du FLN dont il était l'écrivain attiré. «On lui reconnaît la paternité de cinq pièces théâtrales dont trois ont été produites. Écrivain et comédien, il était avant tout un ambassadeur de la cause nationale à l'étranger», a



conclu Boukrouh. Ibrahim Noual, critique dramatique et professeur à l'Ismas, a mis en avant l'engagement politique du comédien qui a joué dans des films célèbres comme «Chronique des années de braise», «L'Opium et le bâton», «Autopsie d'un complot». Des images photographiques ont révélé des moments-clés de sa vie aux côtés des regrettés Rouiched et Touri.

Selon le D<sup>r</sup> Noual, Abdelhalim Raïs est l'auteur de trois pièces de théâtre produites avant l'indépendance que sont «Ouled El Casbah», «El Khalidoun» et «Le Serment». «Deux autres pièces n'ont malheureusement jamais été produites sur une scène nationale», a-t-il ajouté. Son style d'écriture se distingue par sa dimension politique. Il inclut des articles de la presse coloniale mais

remplace les termes «rebelle» et «fellagas» par des expressions plus justes comme «moudjahidine» et «fidaiyines». Abdelhamid Rabia a présenté une lecture de la production dramatique de Raïs. «Le théâtre de Raïs est profondément enraciné dans la culture populaire et a joué un rôle essentiel dans la sensibilisation de la population et son engagement pour la cause nationale», a-t-il lancé. «Raïs, véritable icône du théâtre engagé en Algérie, a réussi à conjuguer art et politique pour susciter réflexion, engagement et mobilisation.

Minna Merrah, professeur à l'Université d'Alger 2, a abordé, de son côté, l'écriture dans le théâtre algérien. Djamilia Mustapha Zekkaï de l'Université de Tipasa, a évoqué l'interaction entre théâtre et cinéma dans le parcours de Raïs. Amina Rahmani de l'Université de Tizi Ouzou s'est enfin penché sur la part de la référence histoire et de l'imaginaire dans «Les Enfants de la Casbah».

Il y a lieu de rappeler que la journée d'étude en prélude à la tenue en octobre 2024 d'un colloque national autour de l'œuvre de cette grande figure du théâtre algérien, sera sanctionnée par la publication d'un livre d'études et d'analyses de son œuvre qui succèdera à celui déjà dans les rayons des bibliothèques universitaires du regretté Salah Lembarkia qui a publié quelques textes d'Abdelhalim Raïs.

■ Walid Souahi/APS

## BEJAÏA Journées du film européen

**L'**association Project'heurts a annoncé l'accueil, au niveau de la cinémathèque de Bejaïa, de la 8<sup>e</sup> édition des Journées du film européen, qui s'invite, cette année, dans 4 wilayas : Alger, Oran, Bejaïa et Annaba. C'est une sélection de films passionnants et inédits, promet l'association culturelle qui est aussi l'organisatrice des Rencontres cinématographiques de Bejaïa, qui attendent le cinéphile du 22 au 29 février pour apprécier à l'œil et tout au long des 14 projections prévues, la beauté du cinéma européen.



Menu alléchant, en effet, avec les films «Miss Viborg», «Arthur et Claire», «Mirciulica», «Easy leaving», «Le livre des solutions», «L'employée du mois», «The ordinaries», «Triangle of sadness», «Lolita», «Jez-deca», «Kratt», «Moj, dida je pao s Marsa» et «O Pai Tirano» qui révoient les questions qui traversent les sociétés du Vieux continent.

■ O. M.

Par **Benhadi Aziz Madani**, instructeur à la Fédération internationale des échecs

## TOURNOI INTERNATIONAL EN LIGNE CHESSABLE MASTERS Magnus plus fort que Firouzja

**CELA SIGNIFIAIT QUE LES PROTAGONISTES CARLSEN ET FIROUZJA devaient donc disputer un match final pour décider du vainqueur; un défi que Carlsen ne tarda pas à relever sur le score de deux à zéro.**



Le grand maître norvégien quintuple champion du monde qui, malgré son abdication du trône mondiale, n'en continue pas moins de briller sur la scène internationale en faisant tomber dans son escarcelle du plus beau palmarès de l'histoire, un autre titre de champion de la division une du «Champions Chess Tour Chessable Masters», une compétition en ligne sur la plate forme spécialisée qui s'est déroulé du 2 au 7 février 2024, selon le format éliminatoire avec la participation de l'Américain Wesley So, des Français Alireza Firouzja Maxime Vachier-Lagrave, du Belarusse Denis Lazavik, du Russe Ian Nepomniachtchi, du Péruvien Jose Eduardo Martinez Alcantara, du Slovène Vladimir Fedoseev qui ont tous concouru pour le titre de la division une. Carlsen a fini par remporter l'épreuve après avoir battu Denis Lazavik lors de la finale des vainqueurs, puis lors de la grande finale, il a perdu contre Alireza Firouzja, cela signifiait que les protagonistes Carlsen et Firouzja devaient donc disputer un match final pour décider du vainqueur; un défi que Carlsen ne tarda pas à relever sur le score de deux à zéro. Magnus Carlsen a commenté sa victoire en disant: «J'avais vraiment besoin d'une seconde chance aujourd'hui, c'est sûr. Ce n'était en aucun cas un événement brillant pour moi, mais c'est génial de gagner.»

L'Allemand Vincent Keymer a battu l'Américain Levon Aronian en finale de la seconde division et s'est qualifié pour le prochain événement principal, et le Russe Alexey Sarana a battu son compatriote Alexander Grischuk en finale de la troisième division et jouera en seconde division la prochaine fois. Alireza Firouzja a remporté le premier set de la grande finale, remportant de manière impressionnante les deux premières parties, mais le numéro un mondial a riposté dans le deuxième set. Il s'agit de la 14<sup>e</sup> victoire de Carlsen en dix sept finales du «Champion Chess Tour», ce qui lui a rapporté trente mille dollars, plus cent points au classement général et une entrée directe à la fois dans la division une du prochain événement et dans les finales en direct à la fin de l'année. Après que le N°1 français ait remporté les deux premières parties, la tâche herculéenne de gagner deux fois sur demande était trop lourde, même pour l'ancien champion du monde. Le grand maître anglais David Howell, commentateur officiel de la compétition, a déclaré après que Firouzja, avec les noirs, ait sacrifié une pièce pour une marée de pions à la suite d'une série parfaite en 41 coups, puis d'une seule, mais fatale erreur, qui a conduit à la défaite de Carlsen: «Nous n'aurions pas pu espérer un début de match plus excitant. En termes de qualité de jeu et d'intrigue, ce fut le meilleur des quatre premières parties.»

Firouzja a agréablement surpris les commentateurs et les fans lors de la seconde partie en surpassant le maestro mondial de la fin de partie. «Il m'a complètement dominé», a déclaré Carlsen à propos de cette partie après le match. Pour le second match, la première partie a été la meilleure, où il était question une position dynamique et de roque opposée qui décollait de l'ouverture de «Trompovsky» suivi d'un milieu de jeu serré qui s'est transformé en une fin de partie gagnante, que Carlsen a convertie avec une puissance exceptionnelle. Firouzja était bien meilleur et très proche de la victoire lors de la deuxième partie. Mais lorsque Carlsen a échangé des dames, la magie de la fin de partie s'est produite et Carlsen planta le clou dans le cerceuil du roi adverse après une erreur monumentale. A rappeler que les tournois «Champions Chess Tour» se déroulent à la cadence rapide de dix minutes plus deux secondes par coups, en quatre phases. D'abord, un tournoi de qualification au système suisse, ouvert à tous les joueurs titrés sauf les grands maîtres. Les trois premières places permettent de se qualifier pour la phase suivante. Puis ensuite la phase «Play-In», ouverte aux grands maîtres et aux trois joueurs qualifiés de la première phase, qui est disputée en système suisse, elle détermine les 69 joueurs qui rejoignent la phase suivante. La phase «Division Placement», avec des matchs pour déterminer dans quelle division évolueront les joueurs. Enfin, la phase «Division Play», structurée en 3 divisions.

La première Division, la plus prestigieuse, rassemble huit joueurs qui s'affrontent dans des matchs à élimination «presque directe». Cette compétition est un effet un tournoi à double élimination, avec un «losers bracket». Les joueurs éliminés lors des matchs basculent dans un tournoi secondaire, avec la possibilité de revenir dans la course au titre. En résumé, chaque joueur a deux vies, à la façon d'un jeu vidéo, ce qui offre une seconde chance aux favoris et atténué le couperet des éliminations directes. Le «Chessable Masters» constitue la première des quatre étapes du «Champions Chess Tour». Le deuxième tournoi se déroulera en ligne du 8 au 15 mars 2024, le troisième en ligne du 17 au 24 juillet 2024, et le quatrième en ligne du 25 septembre au 2 octobre 2024. La grande finale en présentiel réunira les huit meilleurs joueurs de l'année du 14 au 21 décembre 2024.

**Blancs : Carlsen Magnus (Norvège)  
Noirs : Firouzja Alireza (France)  
«Chessable Masters» 2024**  
**Première finale**  
**Attaque indienne double «fianchetto»**  
1.g3 d5 2.Cf3 g6 3.Fg2 Fg7 4.d4 Cf6 5.c4 c6 6.0-0 0-0 7.Cc3 dxc4 8.e4 b5 9.De2 a5 10.Td1 Cbd7 11.d5 cxd5 12.e5 b4 13.exf6 Cxf6 14.Cb5 Fd7 15.a4 Fxb5 16.axb5 e6 17.Cd4 a4 18.Cc6 Db6 19.Cxb4 Dxb5 20.Fd2 Cd7 21.Fc3 Cc5 22.h4 Cb3 23.Fxg7 Rxg7 24.De5+ f6 25.Dxe6 Dxb4 26.Txd5! Ta7 26...Cxa1 27.Td7+ Rh8 28.Fxa8 27.Tad1 Te7 28.Td7 Tff7 29.Txe7 Txe7 30.Td7 Txd7 31.Dxd7+ Rh6 32.Fd5 De1+ 33.Rg2 Cd2 34.Da7 De5 35.Dc5 Rg7 36.Da5 a3 37.bxa3 c3 38.Da7+ Rh6 39.Dc5 e2 40.Df8+ Rh5

**Diagramme n°1**  
41.Df7?  
41.g4+!!  
Rxc4  
(41...Rxc4)  
42.Dh6+  
Rxc4  
43.Dxd2  
Dxd5+!  
44.Dxd5 c1D  
) 42.Db4+ Df4 43.f3+! Rf5 44.Dc3 Cxf3 45.Dc8+ Re5 46.Dc7+ Rxd5!! (46...Rf5? 47.Fe6+ ) 47.Dxf4 Ce1+ 48.Rg3 Cd3 49.Df3+ avec échec perpétuel  
41...h6! 42.Dd7 0-1

**Partie n°2**  
**Blancs : Firouzja Alireza (France)  
Noirs : Carlsen Magnus (Norvège)**



**«Chessable Masters» 2024**  
**Première finale**  
**Défense Caro-Kann**  
1.e4 c6 2.d4 d5 3.e5 Ff5 4.Cf3 e6 5.Fe2 a5 6.a4 Cd7 7.0-0 f6 8.Ff4 Ce7 9.exf6 Cxf6 10.Fd3 Cg6 11.Fg3 Fd6 12.Te1 0-0 13.Cbd2 Fxg3 14.hxg3 Cg4 15.Cb3 b6 16.De2 Df6 17.Fxf5 exf5 18.De6+ Dxe6 19.Txe6 Tf6 20.Tae1 Txe6 21.Txe6 Tc8 22.Cc1 f4 23.Cd3 fxf3 24.fxg3 Cf6 25.Cde5 Cxe5 26.Cxe5 c5 27.Txb6 cxd4 28.Cc6 Rf7 29.Tb7+ Re8 30.Cxd4 Tc4 31.c3 Txa4 32.Txg7 Ta1+ 33.Rf2 Tb1 34.Tb7 Ce4+ 35.Re3 Cxc3 36.Rf4 Ca4 37.b3 Te1! 38.Rf5 Cc3 39.Txh7 Tg1 40.Re6Rf8 40...Te1+ 41.Rd6 (41.Rf5 Tg1) 41...Ce4+ 42.Rc6 (42.Rxd5? 42...Cf6+) 42...Te1+ 43.Rb6 Tc3 41.Cf5 Te1+ 42.Rf6 Ce4+ 43.Rg6 Re8 44.Te7+?! 44.g4! 44...Tg1 45.Th2! Tb1 46.g5 44...Rd8 45.Te5 Td1 45...Te2! 46.Txd5+ Rc7! 47.Te5 Cxg3 48.Txe2 Cxe2 49.g4 Cf4+ 50.Rf6 Ch3

**Diagramme n°2**  
46.g4!  
46.Ce3? 46...Td3! 47.Txd5+ (47.Cxd5 Txg3+) 47...Txd5  
48.Cxd5  
Cxg3 =  
46...Rd7  
47...Td3  
48.Txd5+  
48.Cxd5 Cc5  
49.Cc3 1-0  
**Partie n°3**  
**Blancs : Carlsen Magnus (Norvège)  
Noirs : Firouzja Alireza (France)**  
**«Chessable Masters» 2024**  
**Seconde finale**  
**Début Trompovsky**  
1.d4 Cf6 2.Fg5 d5 3.e3 c5 4.Cd2 Cc6 5.c3 cxd4 6.exd4 h6 7.Fh4 Ff5 8.Cg3 e6 9.Fe2 Fd6 10.0-0 Dc7 11.Fg3 Fxg3 12.hxg3 h5! 13.Te1g6 13...h4! 14.Cxh4 (14.gxh4 g5!) 14...0-0  
14.Cf1  
14.Ce5 Rf8  
14...Cg4 15.Dd2 0-0-0 16.b4 Rb8 17.a4 f6  
17...h4! 18.gxh4 (18.Cxh4 Cf6!)  
18...f6  
18.Ch4! g5?  
18...Ce7 19.a5 g5 20.Cxf5 Cxf5 21.b5  
19.Cxf5 exf5 20.Fd3Ce7 21.f3 Ch6 22.Te6! Thf8



22...Td6 23.Tae1 23.Tae1 Cc8 24.a5 Cd6 25.a6 b6 26.Ce3 Dd7! 26...Dc6 27.b5 (27.Fxf5) 27.Cxd5 Ce4  
**Diagramme n°3**  
28.Txb6+!  
28.T1xe4 fxe4 29.Te7! Dxd5 30.Fxe4 Dc4 31.Tb7+ Rc8 32.Txa7 28...axb6 29.fxe4 Ra7 30.b5! fxe4 31.Fxe4 Dxb5 32.c4 Da5 32...Dxc4  
33.Tc1  
33.Cb4 Tc8  
34.Cc6+  
34.c5 Tfe8  
35.Ff3 ;  
34.Db2 Tfe8;  
34.Fc6 Tc7  
35.Fb5  
34...Txc6  
35.Dxa5 bxa5 36.Fxc6 Cf5 36...Rxa6 37.c5  
37.d5 Rxa6 38.c5 Td8 39.Te6 Cd4 40.Fa4+!  
40.Txf6? Cxc6 41.Txc6+? Rb5 40...Ra7  
40...Cxe6 41.dxe6  
41.Te7+ Rb8 42.d6 Tc8 43.Te4 Cf5 44.Rf2 Txc5 45.Te8+ Rb7 46.d7 Td5 47.d8D Txd8 48.Txd8 1-0  
**Partie n°4**  
**Blancs : Firouzja Alireza (France)  
Noirs : Carlsen Magnus (Norvège)**  
**«Chessable Masters» 2024**  
**Seconde finale**  
**Partie italienne**  
1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fc4 Cf6 4.d3 Fc5 5.Fg5 h6 6.Fh4 Fe7 7.Fg3 d6 8.a4 a5 9.0-0-0 0-0 10.Te1 g6 11.h3 Te8 12.Cc3 Ff8 13.Fh4 Fg7 14.Cd5 Fe6 15.c3 Fxd5 16.Fxd5 g5 17.Fxc6 bxc6 18.Fg3 Tb8 19.Dc2 Ch5 20.Fh2 Cf4 21.d4 Df6 22.dxe5 dxe5 23.Cd2 De6 24.b3 Ff8 25.Cc4 Fe5 26.Cxa5 g4 27.h4 Ch5 28.Rh1 Df6 29.Fg3 Cxg3+ 30.fxg3 Df2 31.Dxf2 Fxf2 32.Te1 f5 33.b4? 33.Tf1 Fxg3 34.Txf5 33...Tbd8 34.Cxc6 Td6 35.b5 fxe4 36.Tb4 e3  
**Diagramme n°4**  
37.Te4?  
37.Txg4+!  
Rh7 (37...Rf7)  
38.Te4 Td2  
39.Tf1 )  
38.Te4 Td2  
39.Tf1 Tf8  
40.Txe3  
37...Td2!  
38.Tf1 Tf8 39.Rh2 e2 0-1



### ANNONCE DU SAINT LOUIS CHESS CLUB

## Hans Niemann exclu jusqu'à fin 2024

Le «Saint Louis Chess Club», la principale institution d'échecs privée aux États-Unis, a annoncé qu'aucune invitation ne serait adressée au grand maître international Hans Niemann pour participer aux événements sur invitation organisés par le club tout au long de l'année 2024.

Le club cite les propos inappropriés de Niemann et le comportement et compris des dommages à la propriété privée et des commentaires grossiers pour justifier leur décision.

Niemann a publié un certain nombre de messages niant les accusations.

Depuis que le champion du monde norvégien Magnus Carlsen s'est retiré de la «Sinquefield Cup 2022» suite à une défaite contre Hans Niemann laissant entendre plus tard que le grand maître américain avait triché; par la suite des incidents dramatiques sont devenus un élément incontournable de la carrière de Niemann avec des titres sur le «Wall Street Journal» qui accuse Niemann a «probablement

triché» plus de 100 fois, avant que Hans Niemann ne porte plainte dans un procès à 100 millions de dollars, suivi des accusations de l'ex-champion du monde russe Vladimir Kramnik et de la prononciation d'une amende de 10.000 euros à Magnus Carlsen par la commission d'éthique de la Fédération internationale des échecs. Suite à la publication de l'annonce, Niemann a rapidement partagé un message pour clarifier à quel point l'annonce du club est complètement inexacte.

Hans Niemann a enregistré une vidéo vingt-et-une minutes donnant des explications supplémentaires.

Il ajoutera plus tard que pendant toute l'année 2023 le «Saint Louis Chess Club» a ignoré les appels et les e-mails et ne m'a pas invité à de nombreux tournois auxquels je suis habituellement invité en fonction de ma note.

Cela démontre qu'avant tout incident avec l'hôtel, ils avaient décidé de me mettre sur liste noire et ce n'est que leur nouvelle excuse.

Testez votre force

● COMBINAISON



Les blancs jouent et gagnent. Les noirs jouent et gagnent.

● FIN DE PARTIE



La tour coupe la route au roi. Les noirs jouent et gagnent.

● PROBLÈME



Les blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison : 1.Fxe5 De6 [1...Txe5 2.Dxe5 Dxe5 3.Fxc6+ Rb8 4.Tb7+ Ra8 5.Txb6mat; 1...Dxe5 2.Fxc6+ Rb8 3.Tb7+ Ra8 4.Txb6mat] 2.Tc7 Ce7 3.Fxg7 Dxe3 4.fxe3 Rb8 5.Fe5 f6 6.Ff4 1-0  
Finale : 1.Td6 Re7 2.Td1 Tg2+ 3.Rxb5 Tg3 4.Rh6 Tg4 5.h5 Tg2 6.Rh7 Tg5 7.h6 Tg2 8.Rh8 Tg6 9.h7 Tg2 10.Ta1 Rd7 11.Ta8 Re7 [11...Re6 12.Tg8 Th2 13.Rg7 Tg2+ 14.Rf8 Tf2+ 15.Re8 Tb2 16.Tg6+ Rf5 17.Tf6+ gagne ] 12.Tg8 Tf2 13.Rg7 Tg2+ 14.Rh6 Th2+ 15.Rg6 Tg2+ 16.Rf5 gagne  
Problème : 1.Td5+ Rxd5 2.Ff3 mat1-0

## Mots fléchés

Qui ont une durée de vie moyenne	Difficultés artificielles	Prénom masculin	Fer	Faux marbre
Durement	Parce que	Secs	Réfléchi	Monnaie en espèces
↳	↓	↓	↓	↓
Hôtel de ville				Voyelle double
Relatif au bouc				Défalque
↳			Institution internationale	↓
			Brevages magiques	↳
Vestige	Partisan convaincu			
↳	Amante de Zeus			Qui opère un choix
	↓		Homme misérable	↓
			Possessif	
Mets suisse				Aluminium
Particule d'insistance				Bouquiné
↳		Uni par traité		↓
	Surface	Consonne double		
Douche		↓	Européen	↳
Renoncer à un droit			Roi d'Israël	↓
↳				Copulative
				Champion
Lentille				↓
Emploie		Epouse de Jacob		
↳				
		Ensemble des dettes		

## Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORizontalement

- I- Enzyme du suc gastrique.
- II- Ouvertures rectangulaires dans le pont d'un navire.
- III- Toujours suivies par les autres. Cité d'Abraham.
- IV- Convictions.
- V- Domicilié. Filets de lumière.
- VI- Fleuve d'Italie. Enfants.
- VII- Obstiné.
- VIII- Donna toutes les couleurs. Infinitif.
- IX- Qui ne manifeste aucun trouble.
- X- Exprimes. Magistrat municipal.

### VERTICALEMENT

- 1- Diminution du nombre de globules blancs.
- 2- Bouton juvénile. Anonyme. Consonne double.
- 3- Colons hollandais d'Afrique du Sud. Habitation indienne.
- 4- Batras à coups de fouet.
- 5- Copulative. Renard polaire.
- 6- Fosse de l'écorce terrestre. Cérémonie liturgique.
- 7- Lettres du Mali. Canton suisse. Fête.
- 8- Escamotant. Préfixe.
- 9- Ver marin. Rivière d'Alsace.
- 10- Technicien. Hitlérien. Lisière.

## Sudoku

		6			2			3
7			5			2		
		5	3	6		9		1
	7			3				4
	4		8	5				6
	6	9		4				1
	8		7			1		
1							2	
			9		4			7

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

## Mots codés

4	17	14	13	19	15	2	5	9	16
D				P			A		
17	11	5	15	2	2	17		20	17
	C								
14	13	15	14		17	9	11	5	14
15	2			17	3		16	5	9
4	17	11	2	5	6	17		11	17
17		3	17	19	5	14	14	17	3
3	15		20		4		13	14	5
5	8	17	3	3	13	17	14		14
16	17	3		17	9	8	15	17	
5	14	14	15	14	17		17	2	20

## SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

### Mots Fléchés

M	C	H	A	R	I	N	C	A	D	E	P	T	E	R	E	R	E	R	A	L	E	L
Π	Κ	Ο	Φ	Σ	Τ	Α	Ι	Ν	Α	Λ	Ε	Υ	Ρ	Σ	Λ	Ε	Ρ	Σ	Α	Ι	Ν	Α
U	S	E	P	A	S	S	I	F														

### Sudoku

9	1	6	4	7	2	8	5	3
7	3	8	5	9	1	2	4	6
4	2	5	3	6	8	9	7	1
8	7	2	1	3	6	5	9	4
3	4	1	8	5	9	7	6	2
5	6	9	2	4	7	3	1	8
6	8	4	7	2	5	1	3	9
1	9	7	6	8	3	4	2	5
2	5	3	9	1	4	6	8	7

### Mots codés

D	E	S	O	P	I	L	A	N	T
E	C	A	I	L	L	E	U	E	
S	O	I	S	E	N	C	A	S	
I	L	E	R	T	A	N	T		
D	E	C	L	A	M	E	C	E	
E	R	E	P	A	S	S	E	R	
R	I	U	D	O	S	A	S		
A	V	E	R	R	O	E	S	S	
T	E	R	E	N	V	I	E		
A	S	S	I	S	E	L	L	U	

### Grille muette

I	L	A	B	F	E	R	M	E	N	T
II	E	C	O	U	T	I	L	L	E	S
III	U	N	E	S	F	U	R			
IV	C	E	R	T	I	T	U	D	E	S
V	O	S	I	S	R	A	I	S		
VI	P	O	G	A	M	I	N	S		
VII	E	N	T	E	T	E	T	O		
VIII	N	I	R	I	S	A	I	R		
IX	I	M	P	A	S	S	I	B	L	E
X	E	M	I	S	E	D	I	L	E	

# LES COURSES À LAGHOUAT



**LE CHEVAL DU JOUR**  
16-Razane el Mesk

**LE COUP SUR PLACÉ**  
10-Kaïssar Youse

**LE JOKER DE CHARME**  
7-El Basra Sat

**LE QUINTÉ SPÉCULATIF**  
16-8-10-7-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

8-Sakar / 16-Razane el Feth / 10-Kaïssar Youse / 15- Ebra / 11-Sakab / 9-Maoussoua / 6-Soltana el Waha **En H. S : 8-16-10-15-X**

# TURIE

HORIZONS • Lundi 12 Février 2024



21

## Conforme à la logique

L'hippodrome du parc de loisirs de Laghouat qui est en train de se distinguer par ses arrivées fort disputées, ne déroge pas à ses habitudes et nous invite ce lundi à une épreuve à caractère assez intéressante qui va sans aucun doute attirer bien des convoitises car plusieurs favoris émergent du lot dans cette épreuve où tous les coups sont permis; surtout que la tendance en ce meeting de printemps a donné lieu à plusieurs gros rapports P.M.U. Même si d'apparence cette course devrait sur papier donner lieu à une arrivée académique, sur le terrain l'issue finale peut être différente pour la simple raison que les seize coursiers qui ont répondu présents devront composer avec la forte opposition en présence. Ce qui peut se révéler un handicap pour bon nombre de participants. Toutefois, il faudra tenir compte d'un paramètre qui aura son poids dans le décompte final et qui consiste dans cette confrontation inter-génération aux mutations qui peuvent s'opérer dans le rendement de chaque coursier et qui peuvent se répercuter sur ses chances, c'est dire si l'analyse de chaque coursier demeure aléatoire où très souvent des chevaux dits «dormants» restant sur de mauvaises performances peuvent se réveiller à même d'inquiéter les meilleurs de l'épreuve du jour. Pour ma part et logique oblige, j'accorderai les faveurs du pronostic au pensionnaire de l'écurie M. Gueraoui, le poulain de 4 ans, Sakar qui restait sur deux excellentes prestations sur la même distance du jour et qui malgré son assez longue absence des pistes donne à chaque fois qu'une belle opportunité s'offre à lui le meilleur de lui-même et qu'il s'est déjà mesuré avec succès avec bon nombre de chevaux en présence. Par ailleurs, il aura pour partenaire le chevronné jockey de Djelfa, K. Rahmoune, au coefficient de réussite élevé dans les épreuves à caractère. Derrière mon préféré, il faudra ratisser large pour espérer former la bonne combinaison car nous avons recensé un large éventail de concurrents susceptibles de venir sur la distance du jour 1.400 mètres compléter la bonne combinaison de ce prix Moubhira, support aux paris tiercé, quarté et quinté et qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus, pur-sang nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 101.000 DA en gains et places depuis le 01.07.2023 à ce jour. Poids 3 ans 48 kg, 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg. Surcharge de 1 kg par tranche de 20.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition. Pour le reste des accessits il faudra privilégier les coursiers qui bénéficient d'une monte de métier et qui se sont déjà mis en évidence dans des épreuves similaires à celle du jour.

■ Y.S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
LUNDI 12 FÉVRIER 2024				PRIX : MOUBHIRA			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ				PUR SANG ARABE N.E.E			
				15h30			
				350.000 DA ● 1.200 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Lacheleg	1	Seif Anasr	Y. Kerri	57	16	Propriétaire	Barré
S. Zekri	2	Souheil	M. Senouci	56	10	Propriétaire	Barré
M. Benarousse	3	Enable Glaz	M. Semmahi	55	04	B. Laoufi	Barrée
F. Ras Ghorab	4	Soltane	A. Kouaouci	55	15	Propriétaire	Sa monte
H. Bentebbi	5	Jomana	H. Raâche	55	12	Propriétaire	Spéculatif
A. Taieb	6	Soltana el Waha	B Gacem	55	14	Propriétaire	Des moyens
A. Bensalah	7	El Basra Sat	T. Megouci	55	09	M. Bendjellali	Le joker
M. Gueraoui	8	Sakar	K. Rahmoune	54	02	Propriétaire	Sur sa valeur
A. Baguira	9	Maoussoua	R. Baguira	54	11	H. Baguira	En forme
S. Guiri	10	Kaïssar Youse	O. Chebbah	54	01	A. Latteli	Peut vaincre
B. Bensaad	11	Sakab	A. Attia	54	08	Propriétaire	Du métier
A. Mekkaoui	12	Breakin Down	B. Baguira	53	07	M. Mekkaoui	Barrée
M. Benarousse	13	Courdanne	M. Thameur	52	06	R. Mabkhouta	Barrée
R. Dehimi	14	Queen Lady	J.M. Aida	52	13	C. Aida	Attention
A. Mekkaoui	15	Ebra	D. Boubakri	52	05	A. Khedime	A reprendre
A. Sariak	16	Razane el Feth	Y. Chellal	52	03	Propriétaire	Des chances

(o) : Cheval portant une ceillère



LAGHOUAT

**1-Seif Enasr** : Mal monté et plutôt spécialisé sur les parcours de vitesse, ce mâle bai de 5 ans risque de ne pas pouvoir tenir la comparaison en pareille compagnie.

**2-Souheil** : Ses dernières sorties n'incitent guère à l'optimisme, ce qui n'est pas fait pour nous inciter à lui entrevoir des chances car elle retrouve en la circonstance des coursiers qui viennent de le battre à plusieurs reprises.

**3-Enable Glaz** : N'ayant rien réalisé de probant à ce jour, cette pouliche de 3 ans qui manque visiblement de métier est en toute logique à revoir dans de meilleures circonstances.

**4-Soltane** : Ce poulain de 4 ans de l'excellente écurie F. Ras Ghorab aura pour lui sa 6<sup>e</sup> place à Barika sur la même distance du jour et le plus de A. Kouaouci son chevronné jockey du jour, car jugé sur ses deux derniers essais il reste difficile à retenir.

**5-Jomana** : Ce n'est pas un foudre de guerre, changeant fréquemment de partenaire, elle mettra au plus sur une éventuelle défaillance des favoris pour venir créer l'exploit du jour, car elle est bien montée cette fois.

**6-Soltane el Waha** : Rien que pour la monte du très efficace jockey de métier B. Gacem, ce poulain de 4 ans qui n'est pas dépourvu de moyens et qui affronte un lot à sa portée visera à ne pas en douter l'une des plus hautes marches du podium.

**7-El Basra Sat** : Il semble marquer le pas, exception faite pour son excellente 4<sup>e</sup> place du 19 décembre dernier sur la même distance du jour, mais pour peu qu'il retrouve une partie de ses

moyens, il peut venir jouer au trouble fête surtout qu'il relève d'un entraînement redoutable.

**8-Sakar** : Malgré son assez longue absence des pistes, il n'a pas couru depuis près de 4 mois, alors qu'il restait sur d'excellentes performances sur la même distance du jour, présenté dans la plénitude de ses moyens il peut d'entrée gagner.

**9-Maoussoua** : Cette pouliche de 3 ans se recommande de quelques bons essais dans des lots de même qualité que celui du jour s'élancera sans complexe aucun à la quête d'un accessit surtout qu'elle vient de laisser une bonne impression lors de sa dernière sortie.

**10-Kaïssar Youse** : Ce poulain de 4 ans, qui a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties ainsi que les jockeys, mettra sur l'apport de son crack jockey du jour O. Chebbah pour venir concurrencer les chevaux les plus en vue de la course du jour au poteau d'arrivée.

**11-Sakab** : Malgré son absence d'une année des pistes, il faudra se méfier particulièrement de ce mâle alean de 7 ans qui possède un bon papier et qui relève d'une écurie qui n'engage jamais à la légère et surtout qu'il affrontera un lot à sa portée.

**12-Breakin Down** : Cette femelle de 6 ans retirée à sa dernière sortie et dont l'unique tentative s'est soldée par un cuisant échec reste difficile à retenir en pareille compagnie.

**13-Courdanne** : Ses dernières tentatives ne plaident guère en sa faveur, retrouvant des coursiers qui l'ont déjà devancé, sa tâche s'annonce encore une fois des plus ardue à ce niveau.

**14-Queen Lady** : Il est vrai que ce n'est pas un modèle de régularité, cependant vu les conditions de la course du jour, cette pouliche de 4 ans qui est très bien montée et entraînée en la circonstance devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix.

**15-Ebra** : Ce jeune poulain de 3 ans vient d'échouer à sa dernière sortie, alors qu'il restait sur une excellente 4<sup>e</sup> place sur le même parcours du jour, confié cette fois au talentueux jockey D.Boubakri, il devrait logiquement se racheter en très bon rang à l'arrivée.

**16-Razane el Feth** : Embusquée dans le bas du tableau et restant sur deux excellentes performances, cette pouliche de 4 ans fera partie des chevaux susceptibles de venir gravir la plus haute marche du podium.

### PREMIÈRES CHANCES

16-Razane el Feth  
8-Sakar  
9-Maoussoua  
6-Soltana el Waha  
10-Kaïssar Youse  
15- Ebra  
11-Sakab

### SECONDES CHANCES

14-Queen Lady  
7-El Basra Sat  
5-Jomana

### OUTSIDERS

4-Soltane

### ABANDONNÉS

1-Seif Anasr  
2- Souheil  
3- Enable Glaz  
12-Breakin Down  
13-Courdanne

MEILLEURES CHANCES

FOOTBALL

JS KABYLIE

## Aït-Djoudi appelle à l'union sacrée

À LA FIN DE LA RENCONTRE qui a vu son équipe disposer du NC Magra par la plus petite des marges, le coach de la Jeunesse sportive de Kabylie, Azzedine Aït-Djoudi, a appelé à l'union sacrée autour du club.



Il a surtout lancé un appel aux fans de rester mobilisés autour de leur club et non pas autour des hommes. Des fans qui une nouvelle fois ont exprimé leur colère devant la situation que vit leur équipe. En effet, une frange de ces fans s'est donné le mot pour se vêtir en noir et porter un masque sur leurs lèvres pour exprimer par l'image leur désapprobation du vécu actuel d'une manière plus ou moins courtoise. En réponse à ce message, Aït-Djoudi a tenu à relever l'importance du rôle des fans dans ce vécu. «Un rôle qui doit être positif», dira-t-il en soulignant que «les joueurs et tous les staffs sont, certes cri-

tiquables», mais, pour lui, «il y a des limites et une ligne rouge à ne pas dépasser en s'attaquant à leur honneur et leur dignité par des insultes et invectives touchant à des êtres qui leur sont chers et leur amour-propre». En fait, tout en relevant les nombreux points positifs de la rencontre du jour, Aït-Djoudi a aussi mis l'accent sur «cette nécessité de pérenniser le club, tant les hommes passent et repassent qu'ils soient joueurs, entraîneurs, dirigeants et même supporters. Le club est sacré et c'est cette sacralité qu'il faudrait préserver».

Le coach a rappelé son vécu au sein du club et surtout «les crises vécues». «Je prends à témoin les plus anciens journalistes ici présents en rappelant que la JSK a vécu, en 2003 et 2006, la même situation qu'aujourd'hui mais grâce à l'unité des rangs, elle a su surmonter les difficultés pour aller chercher des lauriers

et retrouver l'Afrique». En fait, pour Aït-Djoudi, les fans ne doivent pas être pessimistes, «ils ont la chance d'avoir une équipe taillée pour des titres que l'on ne peut reconquérir sans la mobilisation de tous». L'ex-sélectionneur des Olympiques a insisté sur la détermination de son équipe, de son staff et de sa direction à redresser la barre : «Nous fondons notre détermination à retrouver le haut du tableau, mais nous n'avons pas le droit de tuer cet espoir en faisant confiance à cette jeunesse et à tous ces hommes qui travaillent dans le sens d'aller de l'avant».

Il reste donc à cette jeunesse et cette composante du club d'offrir d'autres joies de victoire et surtout de convaincre, par les résultats, les plus récalcitrants des fans pour que la JSK retrouve son rang de leader du football national qu'elle a laissé vacant depuis un moment.

■ Rachid Hammoutène

POUR AFFRONTER LE CRB EN LIGUE DES CHAMPIONS

### Al Ahly SC ce mercredi à Alger

C'est officiel, le club d'Al Ahly du Caire, adversaire du CR Belouizdad ce vendredi en match de Ligue des champions d'Afrique, est attendu ce mercredi à Alger. La délégation égyptienne sera conduite par Mohamed El-Djarihi, membre du conseil d'administration du club. La direction d'Al Ahly rend hommage à son homologue du CRB pour sa contribution afin d'y rendre agréable le séjour du club caïrote. Selon le programme d'entraînements établi, Al Ahly devra effectuer mercredi une séance d'entraînement au stade annexe du 5-Juillet et un second galop le lendemain à l'heure du match sur la pelouse du 5-Juillet. Le CRB est contraint de l'emporter s'il veut s'emparer seul de la tête du classement et franchir, du même coup, un grand pas vers le prochain tour.

■ K. Y.

MC EL-BAYADH

### Khezzar, nouvel entraîneur



pour affronter la JSK, l'obligea à passer sur le billard. Depuis, le technicien en question ne pouvait assumer ses fonctions, il annonça, avec regret d'ailleurs, son retrait forcé de la barre technique

au lendemain de la victoire remportée sur le CR Belouizdad. Et c'est désormais El-Hadi Khezzar qui va devoir prendre le relais en vue de diriger l'équipe pour le reste de la saison. L'annonce en a été faite hier par la direction du club sur son site officiel. «El-Hadi Khezzar et la direction du MCEB sont parvenus à un accord officiel selon lequel le technicien en question devient le nouveau responsable de la barre technique de l'équipe», indique le communiqué du Mouloudia d'El-Bayadh soulignant, au passage, que Khezzar était présent au stade Hamlaoui de Constantine à l'occasion du match de la 16<sup>e</sup> journée pour superviser ses capés défaits par le CSC (2-1). En entamant officiellement ses nouvelles fonc-

tions depuis hier, l'entraîneur Khezzar se doit de préparer son équipe en prévision du match avancé de la 17<sup>e</sup> journée où ses poulains accueilleront, jeudi prochain, l'Entente de Sétif, également doté d'un nouvel entraîneur après l'engagement du coach tunisien Amar Souayah.

Ce sera un test compliqué pour Khezzar qui semble, néanmoins, déterminé à le réussir afin de signer de fort belle manière ses débuts avec son nouveau «team». Le nouveau responsable technique du MCEB est un vieux briscard dans le monde du coaching en dirigeant plusieurs clubs en Algérie dont notamment la JS Saoura, l'ASO Chlef, l'US Biskra et le NC Magra.

■ K. Y.

BASKET-BALL - PAS D'AFROBASKET DURANT 4 ANS

### Quel avenir pour le cinq national ?

Le forfait de la sélection nationale seniors hommes de basket-ball durant les éliminatoires de l'Afrobasket 2025 va priver le cinq national de la compétition africaine durant au moins 4 ans. Ce qui signifie la fin d'une génération de joueurs tels que Touati, Ammour. Pour préparer les éliminatoires de l'édition de 2029, la fédération devra mettre en place un projet de reconstruction d'une équipe compétitive, vu le niveau élevé du basket-ball dans le continent. Toutefois, la qualification à l'Afrobasket va devenir encore plus compliquée lors des prochaines années. Le retrait de l'équipe nationale risque de se répercuter

en matière de classement des Verts sur le plan continental. D'ailleurs, la Fiba-Afrique a habitué les acteurs du ballon orange à procéder chaque quatre ans à des modifications dans le système de qualification. Pour les sélections qui devront passer par le tour préliminaire, dont l'équipe nationale, la qualification au tour principal ne les épargnera pas de tomber dans des groupes de la mort. C'est le cas des Verts qui vont devoir passer une nouvelle fois par un tour préliminaire au minimum, avant de poursuivre les qualifications dans une phase de poules. Après une participation en deçà des espérances durant le dernier Championnat arabe des

nations au Caire, l'instance fédérale s'est attiré les critiques des acteurs de la discipline, notamment par rapport à la décision de se retirer des éliminatoires, prétextant le fait que la Fiba-Afrique a décidé d'organiser un seul tournoi préliminaire pour la zone nord-africaine. Concernant le staff technique national, certains spécialistes sont contre la reconduction du sélectionneur national Ahmed Benyabou et son adjoint Harouni Fardjallah. Pour eux, la venue d'un grand entraîneur est le remède pour remettre sur les rails une sélection qui a été finaliste de l'Afrobasket de 2001.

■ Adel K.

BOXE

TOURNOI INTERNATIONAL DE STRANDJA

### Mohamed Makhlof seul Algérien en finale

Le boxeur algérien Mohamed Makhlof (71 kg) s'est qualifié en finale du 75<sup>e</sup> tournoi international de Strandja qui se déroule à Sofia en Bulgarie, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAB). L'Algérien dont c'est la première participation avec l'équipe nationale seniors, a battu en demi-finale l'Iranien Meslem Maksoudi aux points, assurant ainsi la médaille d'argent du prestigieux tournoi international.

De leur côté, les boxeurs Khennouci Kamel (48 kg), Abdennacer Benlaribi (67 kg), Ghazli Abderraouf (75 kg) et Mohamed Houmri (81 kg), ont été battus en demi-finale, décrochant par la même occasion la médaille de bronze. Sous la conduite des entraîneurs Dine Ahmed, Kenzi Abdelhane, Noureddine Touilbini et Mohamed Allalou, les boxeurs algériens préparent le tournoi mondial olympique qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 12 mars prochain en Italie.

NATATION

MONDIAUX 2024 (50 M PAPILLON)

### Syoud éliminé dès les séries

Le nageur algérien Jaouad Syoud a été éliminé dès les séries de qualification du 50 m papillon des Championnats du monde-2024, disputées hier à Doha au Qatar (2-18 février). Le nageur algérien (24 ans) a terminé à la 9<sup>e</sup> et dernière position de la quatrième série des qualifications, réalisant un chrono de 24.32. La série a été remportée par le Sud-Africain Chad Le Clos (23.47) devant le Canadien Finlay

Knox (23.52), tous deux qualifiés aux demi-finales de l'épreuve. Au classement général de l'ensemble des séries, l'Algérien s'est classé à la 37<sup>e</sup> position. La sélection algérienne prend part aux Mondiaux de Doha avec trois nageurs : Oussama Sahnoune (50 m nage libre), Amel Melih (50 m et 100 m nage libre) et Jaouad Syoud (50 m et 100 m papillon).



## LA REVUE EL DJEICH «La souveraineté nationale, une ligne rouge à ne pas franchir»

Le principe de la souveraineté nationale pour l'Algérie a été et restera l'une des composantes fondamentales de l'Etat et une «ligne rouge» à ne pas franchir, a affirmé la revue El Djeich dans son dernier numéro, soulignant que l'Armée nationale populaire (ANP) est prête à contrecarrer toute tentative visant à attenter à la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. «Le principe de la souveraineté nationale pour notre pays a été et restera toujours l'une des composantes fondamentales de l'Etat et une ligne rouge qu'il ne serait permis à quiconque de franchir, quelles que soient les circonstances ou la cause», a souligné El Djeich, ajoutant que l'Algérie, qui a sacrifié des millions de martyrs pour recouvrer sa souveraineté, veille aujourd'hui à la préserver et à la défendre de toutes ses forces.



Dans son éditorial intitulé «Notre souveraineté, un legs inestimable», la revue observe que «les événements notables, dont notre glorieuse histoire s'enorgueillit, sont nombreux, et ce mois de février est particulièrement riche en faits marquants qui ont été décisifs dans le parcours de l'Algérie, qui traduisent l'attachement de ses hommes loyaux à notre souveraineté, et qui imposent que nous marquions une halte évocatrice». Parmi ces événements, la revue cite «la commémoration de la Journée nationale du chahid, coïncidant avec le 18 février», relevant qu'il s'agit d'une occasion qui «nous exhorte à la nécessité de sauvegarder les précieux acquis dans le processus d'édification de l'Etat algérien sur des bases solides. Une Algérie soucieuse de renforcer sa souveraineté et son indépendance et de préserver l'intérêt suprême de la patrie en toutes circonstances». «Et comme l'a affirmé l'année dernière le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, nous célébrons la Journée du chahid afin que l'appartenance nationale demeure ancrée et que la fidélité aux chouhada demeure une union nationale sacrée qui immunise la cohésion de notre tissu social contre ceux qui surfent sur la vague attentatoire à notre pays et persistent dans leurs dérives et leurs dérapages visant à saper le processus que nous avons amorcé, en faveur d'un développement national durable, dans une Algérie nouvelle prometteuse», a rappelé la publication.

### CONTRECARRER TOUTE TENTATIVE VISANT LA SÉCURITÉ DE L'ALGÉRIE

«Partant du principe de la préservation du serment de nos valeureux chouhada, et lorsque notre vaillant peuple s'est résolu à changer le cours de l'Histoire, ce qu'il fit, il a pris son destin en main et a entrepris de développer le pays à tous les niveaux afin de construire une Algérie forte», relève l'édition, soutenant qu'il était donc logique que notre pays recouvre sa souveraineté sur ses espaces terrestre, maritime, aérien ainsi que sur ses ressources nationales dans leur intégralité. Dans le même sens, la revue rappelle que «quelques années après avoir arraché son indépendance, et par une décision souveraine, notre pays a récupéré, à travers une démarche historique, la base navale de Mers El Kébir, le 2 février 1968, ce qui fut un grand acquis national, en vertu de son importance stratégique». «Depuis, et à l'image de toutes les composantes de l'ANP, nos forces navales ont réalisé des progrès significatifs sur la voie du développement et de la modernisation, en particulier au cours des dernières années, à la faveur de l'intérêt soutenu que leur porte le Haut commandement de l'ANP qui veille à la disponibilité des équipements modernes et avancés et d'une ressource humaine compétente». Dans le même ordre d'idées, poursuit la revue, «dans une vision prospective et clairvoyante, est intervenue l'annonce par notre pays, le 24 février 1971, d'une autre décision souveraine, celle de la nationalisation des hydrocarbures et de la récupération des ressources pétrolières nationales». «Conformément à la volonté des hautes autorités de notre pays de développer le secteur susmentionné, l'ANP continue, avec succès, par le biais de ses unités, de jouer un rôle vital en matière de sécurisation globale des différentes installations énergétiques et est entièrement prête à contrecarrer toute tentative visant à attenter à la sécurité de notre pays, à la souveraineté nationale et à son intégrité territoriale», souligne la même source. A cet effet, la revue soutient que «l'ANP tire sa force, en accomplissant ses nobles missions sur plusieurs fronts, du lien existentiel étroit et profond qu'elle entretient avec le peuple algérien», affirmant que c'est «une armée qui, contrairement au reste des armées du monde, (qui) n'a pas été créée par décret mais qui est née dans le creuset d'une grandiose Révolution libératrice qui fut un exemple pour les peuples épris de liberté et d'indépendance». «Il ne fait pas de doute que les acquis réalisés par nos forces armées à tous les niveaux sont le fruit de cette cohésion enracinée entre le peuple et son armée, cohésion renforcée par la décision du président de la République d'instituer le 22 février Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie», note également El Djeich.

## LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE PRÉSIDENT DU MSP...

### Hassani Cherif : «Approfondir la concertation et la communication

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la présidence de la République, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, à la demande de ce dernier, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.



Dans une déclaration au sortir de l'audience, le président du MSP a souligné que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du processus d'approfondissement de la

concertation et de la communication permanentes, en vue de la préservation et de la protection de l'Algérie à la lumière des

défis de l'heure». Cette rencontre, ajoute Hassani, a porté sur «plusieurs dossiers nationaux en matière socioéconomique» et

d'autres ayant trait à la situation internationale, en tête desquels figure la cause palestinienne, outre «les différentes voies adoptées par l'Algérie à travers son action diplomatique importante en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité».

Autres dossiers évoqués dans ce contexte, «les grandes mutations et développements que connaît la région du Sahel et leur impact sur la stabilité de l'Afrique, dans son ensemble», selon le président du MSP.

## ET LE PRÉSIDENT DU FRONT EL MOUSTAKBAL

### Boutbig : «Appui au processus de réformes»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la présidence de la République, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, à la demande de ce dernier.

Al'issue de l'audience, Boutbig a déclaré avoir écouté attentivement, lors de la rencontre avec le Président, «le niveau des réformes que connaît l'Algérie aujourd'hui dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la sérénité», ajoutant que ces réformes «ont gagné la confiance du peuple algérien dans le programme du président



de la République et se concrétisent jour après jour dans le cadre de l'Algérie nouvelle». Le président du Front El Moustakbal «s'est félicité des acquis enregistrés aujourd'hui par l'Algérie, qui, avance dans le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, qui glorifie le passé auquel nous sommes attachés et valorise les acquis du présent, en étant tournée vers l'avenir».

Il s'est également dit «fier des positions immuables et honorables de l'Etat algérien à l'égard des questions internationales et de la dynamique

diplomatique que connaît l'Algérie». Boutbig a, par là même, mis l'accent sur «l'importance des réformes, de la préservation de la stabilité et de la

continuité au service de la patrie et de ses intérêts supérieurs», assurant que son parti apportera «tout son appui au processus de réformes».

## FORCES NAVALES

### Sauvetage de marins étrangers au large des côtes de Tipasa

Les garde-côtes du Commandement des forces navales sont intervenus pour le sauvetage de marins étrangers suite à la réception d'un signal de détresse hier, provenant d'un navire de dragage en mer portant le nom Novadragamar, battant pavillon espagnol, et signalant être en danger à un mile nautique au nord de la ville de Fouka, dans la wilaya de Tipasa, avec à son bord deux marins de nationalité portugaise et un autre de nationalité dominicaine, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Immédiatement, et en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer à Alger en Ire Région militaire, une opération de sauvetage et d'évacuation a été lancée, en engageant un hélicoptère AS-12 relevant de l'escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage/1<sup>er</sup> RM, ainsi qu'une équipe d'intervention côtière de Bouharoun relevant du groupement territorial des garde-côtes de Cherchell/1<sup>er</sup> RM. A ce titre, ces unités ont procédé au sauvetage et à l'évacuation de l'équipage du navire vers l'hôpital public de Zéralda pour une prise en charge sanitaire, a ajouté le communiqué.

## COMMÉMORATION DU 64<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES ESSAIS NUCLÉAIRES DE REGGANE

### Caravane de solidarité au profit des habitants

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a donné, hier, à Alger, en compagnie de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui, le coup d'envoi d'une caravane d'aide en direction des habitants de la région de Reggane, dans la wilaya d'Adrar.



Organisée par le ministère des Moudjahidine en coordination avec le CRA, à l'occasion du 64<sup>e</sup> anniversaire des essais nucléaires de Reggane, qui coïncide avec le 13 février, cette caravane a été chargée de plusieurs équipements médicaux, paramédicaux et autres matériels nécessaires, en sus de denrées alimentaires, de couvertures et de chaises roulantes. A cette occasion, Laïd Rebiga a affirmé que cette «initiative se veut une commémoration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la première explosion nucléaire réalisée par la France coloniale dans le Grand-Sud en 1960». Précisant que «ce crime odieux, dont les conséquences demeurent à ce jour désastreuses sur la population et l'environnement, doit constituer un élément de la mémoire nationale». Et de rappeler que «suite à ce crime, la France coloniale a procédé à 17 autres essais nucléaires aériens et souterrains, entre février 1960 et février 1967 dans la région de Reggane et dans les cavités du massif du Hoggar (Tamanrasset), et ce, au mépris de la sécurité de la population locale et de l'environnement». De son côté, Ibtissam Hamlaoui a affirmé que «le Croissant-Rouge, qui est né de la Révolution nationale, a toujours tenu à participer, aux côtés du ministère des Moudjahidine, aux manifestations humanitaires pour venir en aide aux victimes du colonialisme».

■ Samira Azzegag

## RAMADHAN 1445

### La nuit du doute fixée au 10 mars prochain

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, samedi dernier, dans un communiqué que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du Ramadhan 1445 aura lieu le 10 mars prochain. «Le 1<sup>er</sup> jour du mois de chaâbane (1445) sera le dimanche 11 février 2024», a souligné la même source, ajoutant que «la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan de cette année est prévue le 29 chaâbane 1445 correspondant au 10 mars prochain».



### La Météo du Lundi 12 Février 2024

■ Alger 15° ■ Annaba 14° ■ Constantine 10° ■ Oran 18° ■ Ouargla 22° ■ Tamanrasset 30° ■ Tindouf 28° ■ Illizi 28° ■



Fadjr	6.13
Dohr	13.03
Assar	16.00
Maghreb	18.27
Ichaâ	19.47

CHANGE		
MONNAIE	ALGER	MONNAIE
1 \$	134,36 DA	1 \$
1 €	144,82 DA	1 €

ACHAT		VENTE	
1 \$	134,36 DA	1 \$	134,37 DA
1 €	144,82 DA	1 €	144,87 DA

### Service PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23